

Communauté de Communes Isle Vern Salembre

RAPPORT ANNUEL

2024



www.ccivs.fr



16	communes
19 168	habitants
285	km²
1 206	entreprises
5 361	emplois
10 517	logements

COMMUNES DU TERRITOIRE

BEAURONNE

Maire : Daniel VILLESUZANNE
378 habitants
Contact : 05 53 80 00 61

DOUZILLAC

Maire : Dominique MAZIERE
842 habitants
Contact : 05 53 80 87 35

JAURE

Maire : Philippe DE SEVERAC
179 habitants
Contact : 05 53 80 07 90

MONTREM

Maire : Sylvie BOUTON
1 216 habitants
Contact : 05 53 54 60 18

ST AQUILIN

Maire : Annie LESPINASSE
472 habitants
Contact : 05 53 54 12 43

ST GERMAIN DU SALEMBRE

Maire : Sandra PAILLOT
938 habitants
Contact : 05 53 82 65 15

ST LÉON SUR L'ISLE

Maire : Gérard SAURIN
2 079 habitants
Contact : 05 53 80 65 18

SOURZAC

Maire : Philippe PERLUMIERE
1 135 habitants
Contact : 05 53 81 01 06

CHANTÉRAC

Maire : Jean-Michel MAGNE
634 habitants
Contact : 05 53 82 60 53

GRIGNOLS

Maire : Patrick GUEYSSET
672 habitants
Contact : 05 53 54 28 93

LÉGUILLAC DE L'AUCHE

Maire : Régis BATAILLER
998 habitants
Contact : 05 53 54 61 41

NEUVIC SUR L'ISLE

Maire : Paulette DOYOTTE
3 703 habitants
Contact : 05 53 82 81 80

ST ASTIER

Maire : Elisabeth MARTY
5 416 habitants
Contact : 05 53 02 42 80

ST JEAN D'ATAUX

Maire : Jean-Michel SEBASTIEN
138 habitants
Contact : 05 53 91 81 33

ST SÉVERIN D'ESTISSAC

Maire : Sébastien SCHALLER
90 habitants
Contact : 05 53 81 63 34

VALLEREUIL

Maire : Christine GUTHINGER
278 habitants
Contact : 05 53 81 50 45

COMPÉTENCES

Obligatoires

Aménagement de l'espace

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Plan de Déplacement Urbain (PDU)
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) et PLUi
- Autorisation du Droit des Sols (ADS)

Développement du Territoire

- Les zones d'activités artisanales commerciales, industrielles, tertiaires ou touristiques
- L'immobilier d'entreprises
- Le tourisme

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des Gens du voyage

Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Optionnelles

Environnement

- L'assainissement non collectif
- L'eau
- Les chemins de randonnées inscrits au PDIPR
- Le petit patrimoine (lavoirs, fontaines, puits...)

Voirie

- Création, aménagement et entretien
- Voiries communales classées
- Pistes de défense de la forêt contre l'incendie (DFCI)
- Véloroute Voie Verte

Équipements sportifs

- Les piscines de Saint-Astier et Neuvic

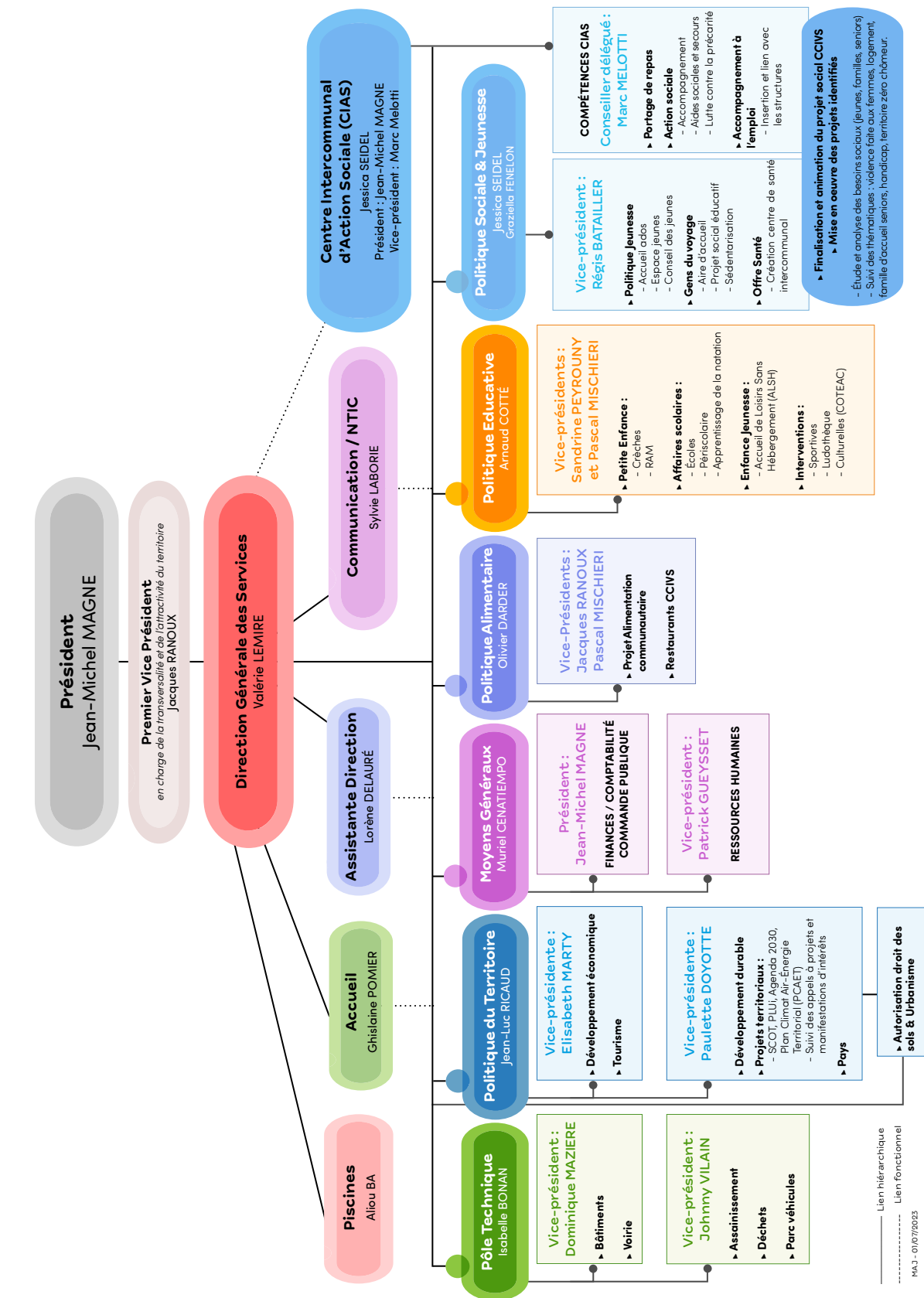
Petite enfance, jeunesse et équipements d'enseignement

- Les micro-crèches, les crèches
- Les haltes-garderies, le périscolaire
- Les accueils de loisirs sans hébergement
- Les relais d'assistantes-maternelles
- Les structures d'animation pour les jeunes
- Les écoles maternelles et primaires
- Les cantines et la restauration scolaire

Action sociale d'intérêt communautaire

- Le portage de repas à domicile
- Le centre intercommunal d'action sociale
- La politique du logement social
- Les gens du voyage (accompagnement social)
- Le centre de santé

- Financement du contingent incendie SDIS
- Aménagement numérique
- Autorité organisatrice de la mobilité



organigramme

Politique du territoire

Développement économique

Parc d'activités Astier Val à Saint-Astier

L'année 2024 a été marquée par deux ventes de terrains :

• **SCI MILOVES (MiCHAT)** : acte notarié du 04/01/2024 pour la vente de la parcelle cadastrée AM 755 (1124 m²) au prix de 18 € HT / m² pour un projet de création d'entreprise de mécanique de précision, chaudronnerie et hydraulique (MiCHAT). **Recette de 20.232 € HT.**

• **Groupe NOVI (Beauty Success)** : acte notarié du 16/01/2024 pour les ventes de la parcelle cadastrée AM 753 (4555 m²) située en zone archéologique au prix de 3 € HT / m² et de la parcelle cadastrée AM 828 (1002 m²) au prix de 15 € HT / m² pour un projet de centrale photovoltaïque au sol en autoconsommation. **Recette de 28 680 € HT.**

Total recettes : 48 912 € HT



Par ailleurs, une étude de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Tec. Infra (Saint-Astier) le 14/10/2024 pour un montant de 12.900 € HT (15.480 € TTC) afin d'étudier l'extension du parc d'activités et la viabilisation de 4 lots supplémentaires. Il s'agit notamment de répondre à la demande d'implantation d'une entreprise (SAS MEB) sur un terrain de 6000 m².

Désamiantage et démolition de la friche Marbot à Neuvic

L'usine Marbot-Bata sur l'îlot Planèze à Neuvic fait partie de l'histoire industrielle de la vallée de l'Isle et de la mémoire collective de toute une génération. A son apogée, la fabrique de chaussures faisait travailler jusqu'à 2000 personnes sur ses sites de Neuvic. Une partie de l'usine d'environ 1200 m² était toutefois devenue une véritable friche, très dégradée, suite notamment à un orage de grêles qui a endommagé toute la toiture en éverite-ciment, générant des problèmes de sécurité.

La CCIVS a donc procédé au désamiantage et à la démolition du bâtiment, sans toucher pour autant à la partie centrale dans laquelle se trouve l'imposant moteur de cargo qui fournissait l'énergie nécessaire à l'usine, lorsque la force hydraulique n'était pas suffisante.

Politique du territoire

Le chantier a été confié le 06/06/2024 à l'entreprise Lagarde & Laronze qui a sous traité le désamiantage à l'entreprise D2M. Les travaux se sont achevés le 30/11/2024.

D'un montant total de 55 349 € HT, le projet bénéficie de subventions de l'Etat (FNADT - 21.600 €), du Département (18.000 €) et d'un fonds de concours de la commune (12.453 €).



La guinguette de Neuvic

La CCIVS est propriétaire d'une grange d'environ 150 m² au bord de la voie verte au lieu-dit l'Ecluse de Mauriac à Neuvic-sur-l'Isle. Par convention d'occupation précaire, le bâtiment a été mis à disposition de la SARL Joziane du 01/06 au 31/08/2024 pour une activité de vente à emporter (« La guinguette de Neuvic »), moyennant une redevance et la prise en charge par le preneur des consommations d'eau, d'électricité et la taxe foncière.

Coût de cet équipement : environ 3 200 € équilibré par les remboursements de l'occupant saisonnier



Politique du territoire

Urbanisme & Développement Durable

Approbation définitive du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Pour faire face aux défis du changement climatique, après concertation publique, les élus de la CCIVS ont définitivement approuvé, par délibération du 30/05/2024, un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui comporte 51 actions à mettre en oeuvre dans les années à venir. Ces actions sont réparties dans les 5 axes suivants :

- Mobiliser le territoire pour la transition
- Maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments
- Mettre en place une mobilité durable
- Développer les énergies renouvelables locales
- Préserver les espaces naturels et s'adapter au changement climatique

Coût total PCAET : 44 946 €

Total recettes (subventions) : 22 473 € (50%)

<https://www.ccivs.fr/projets/plan-climat-pcaet-de-la-ccivs>

Identification des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEr)

Pour faire suite à la loi du 10 mars 2023 relative à l'Accélération des 'Energies Renouvelables (AER), la CCIVS a accompagné les communes dans l'identification de zones favorables pour l'installation d'énergies renouvelables (centrales photovoltaïques...), notamment sur les délaissés autoroutiers, zones d'activités.... Favoriser ainsi de telles installations devrait permettre d'accroître notre indépendance énergétique, de réduire les coûts pour les ménages / entreprises et de réduire les gaz à effet de serre. Dans ces zones identifiées, les projets devront obtenir les mêmes autorisations qu'ailleurs, mais les délais d'instruction seront réduits et la constitution d'un comité de projet ne sera pas obligatoire. Retrouvez ces propositions de zones d'accélération des énergies renouvelables en téléchargeant les fiches par commune :

<https://www.ccivs.fr/projets/zones-d-acceleration-des-energies-renouvelables>



Modifications simplifiées des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de Montrem et Neuvic

Deux modifications simplifiées de PLU ont été engagées en 2024 et approuvées en 2025 :

- **La modification simplifiée n°6 du PLU de Montrem** approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 10/04/2025 qui a permis la suppression de l'emplacement réservé n°9 et la réduction de l'emplacement réservé n°10 ;
- **La modification simplifiée n°7 du PLU de Neuvic-sur-l'Isle** approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 06/02/2025 qui a permis d'identifier 24 granges et hangars en zones A et N pour y autoriser des changements de destination.

Chiffres clés 2024

- 10 096 visiteurs en vis à vis
- Accueil Neuvic : 4 678 (3 915 au bureau + 763 hors les murs)
- Accueil Saint-Astier : 5 418
- 134 941 visiteurs sur le site internet tourisme
- 284 347 vues sur la page Facebook de l'OT
- 400 partenaires
- 2200 lits touristiques
- Plus de 45 000 € de taxe de séjour perçus par la CCIVS (dont 10 % sont reversés au Département)
- Plus de 66 000 nuitées comptabilisées
- 2 bureaux d'accueil ouverts à l'année



L'accueil hors les murs

- La journée des plantes au château de Neuvic le 28 avril : 133 visiteurs.
- Le site de l'église de Sourzac le mercredi matin : 93 visiteurs ont profité de notre présence lors de la chasse au trésor pour se rendre sur le stand de l'OT.
- Le Salon d'Antiquités Militaires le 4 août à Neuvic : 53 visiteurs sur le stand durant la matinée.
- Le marché des métiers de savoir-faire le 9 août au moulin de la Veyssière : 128 visiteurs sur le stand de l'OT sur la journée.
- Le marché des potiers à Beaumont les 17 et 18 août : 283 visiteurs sur le stand.
- Le forum des associations le 7 septembre à Neuvic : 73 visiteurs sur le stand.

Les animations 2024

- Visites commentées
12 visites de St Astier - 198 participants
5 circuits du jeudi : 53 participants dont 53% de locaux
18 visites des usines à chaux - 425 participants (+ groupes) 21% touristes / 79% locaux

- Chasse au trésor à Sourzac
423 participants - 5 dates - 39% locaux / 61% touristes

- Été actif
Un programme de 16 activités réalisées entre le 19/07 et le 20/08
321 participants au total
taux de remplissage moyen : 93%, dont 44% touristes / 56% locaux

- L'escape game à Chantérac
89 personnes sur 5 dates pendant les vacances d'été et de la Toussaint.

Les actions de promotion

- La Page Facebook <https://www.facebook.com/tourisme.neuvic.stastier>
3 600 abonnés - 252 publications - + de 284 000 vues
18 publications avec plus de 4 000 vues

- La Randonnée
19 fiches randonnées pas à pas réalisées sur le territoire de la CCIVS, en vente à l'OT et en téléchargement sur le site web de la CCIVS.
9 randonnées présentes sur l'application Visorando - 3 755 vues web - 5 676 vues mobile - 662 PDF téléchargés

- La presse :
 - Radio : Chaque été, les Offices de Tourisme sont sollicités pour intervenir sur les ondes de France Bleu Périgord afin de promouvoir les prochains événements. Le bureau d'accueil de Neuvic est intervenu 2 fois dans l'été, plus en octobre pour les animations d'Halloween.
 - Reportages TV : L'OT a été sollicité à 2 reprises par Sylvain Boucher de la Chantéracoise pour l'aider à trouver des prestataires pouvant accueillir un reportage télé en complément du reportage prévu à la biscotterie :
 - Reportage pour France 3 Météo à la carte : biscotterie + gîte et chambre d'hôtes chez Kinou à Neuvic
 - Reportage France 3 Le Goût des Rencontres : biscotterie + gîtes Baie l'Isle + château St Germain du Salembre



Renouvellement du label Accueil Vélo

En 2024, renouvellement du label Accueil Vélo pour les 2 bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme pour 3 ans. Ce dernier offre plusieurs avantages :

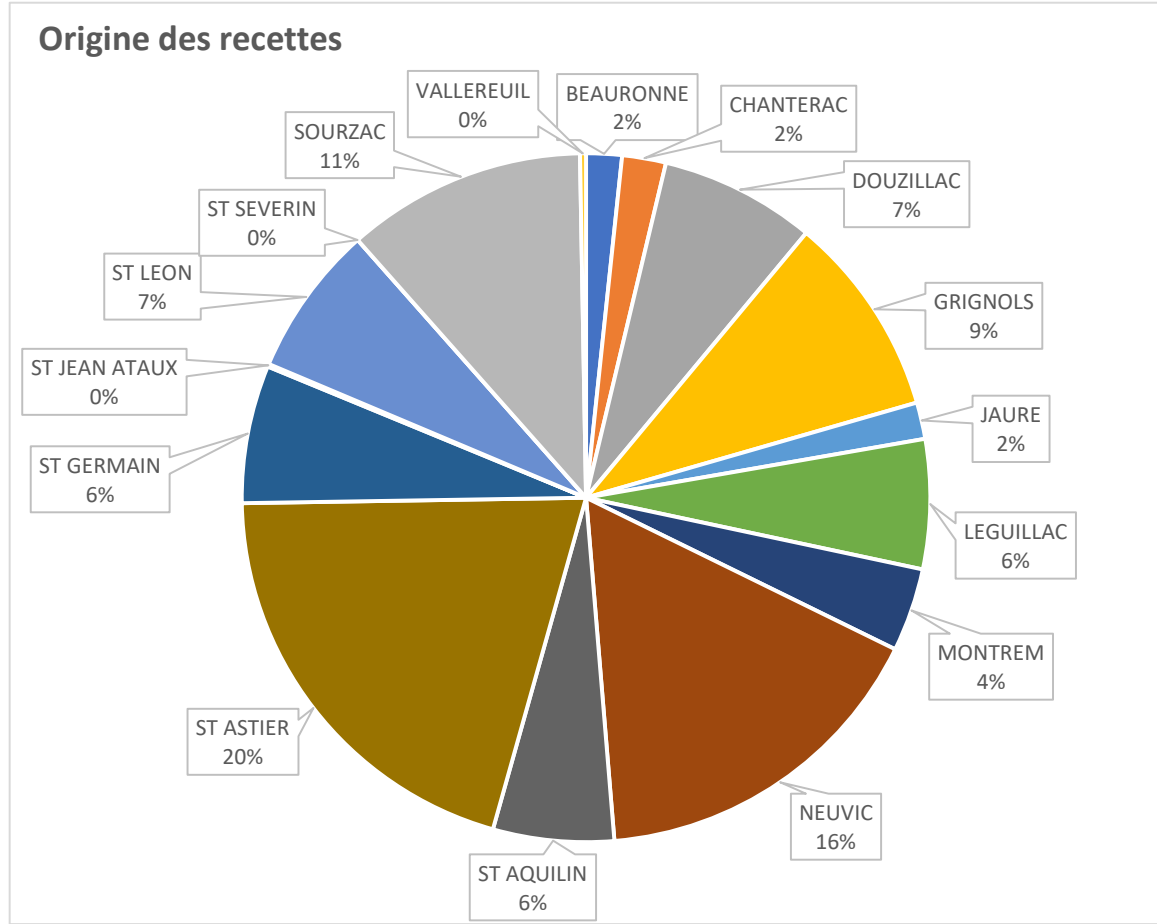
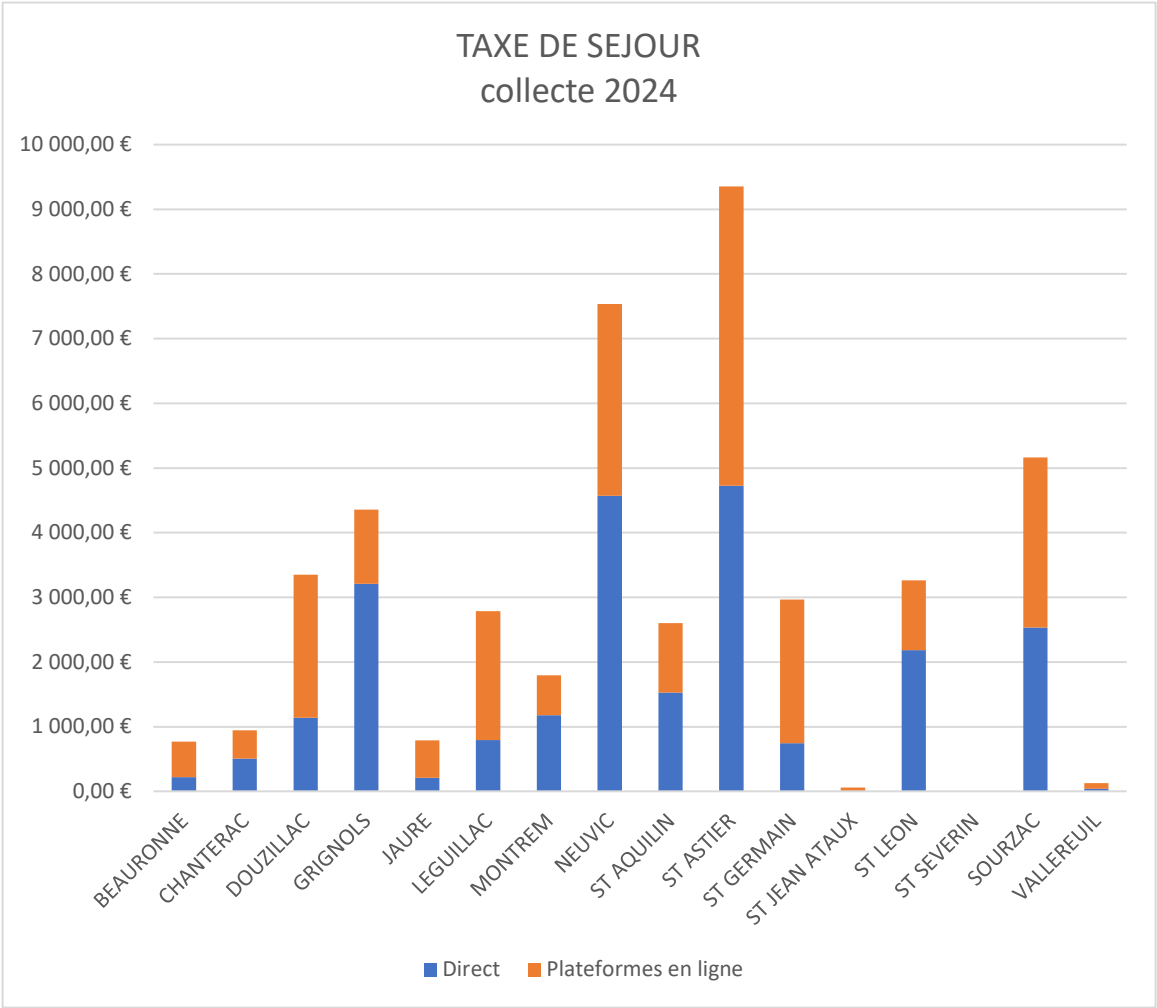
- Développement touristique durable : En valorisant le tourisme à vélo, l'office de tourisme contribue à un développement touristique plus respectueux de l'environnement et à une mobilité douce.
- Soutien aux acteurs locaux : En étant labellisé, l'office de tourisme peut aussi encourager les acteurs locaux (hébergements, restaurateurs, loueurs de vélos) à se labelliser, créant ainsi un réseau local cohérent et attractif pour les cyclistes.
- Diversification de l'offre touristique : Le label permet d'élargir l'offre touristique en proposant des services adaptés (réparations, informations sur les itinéraires, consignes à vélo), ce qui peut aussi être bénéfique pour les habitants locaux.

La taxe de séjour

45 868,95 € de recettes pour la CCIVS, soit une progression de + 12% / 2023.
65 966 nuitées enregistrées dont 61% commercialisées en direct. 200 hébergements actifs.

Taxe de séjour - Part CCIVS

2024	Direct	Plateformes en ligne	Total	Part de collecte
BEAURONNE	218,88 €	550,47 €	769,35 €	1,68%
CHANTERAC	509,53 €	433,99 €	943,52 €	2,06%
DOUZILLAC	1 140,34 €	2 212,66 €	3 353,00 €	7,31%
GRIGNOLS	3 210,51 €	1 146,90 €	4 357,41 €	9,50%
JAURE	208,49 €	579,37 €	787,86 €	1,72%
LEGUILLAC	796,33 €	1 991,96 €	2 788,29 €	6,08%
MONTREM	1 178,28 €	616,73 €	1 795,01 €	3,91%
NEUVIC	4 571,45 €	2 965,92 €	7 537,37 €	16,43%
ST AQUILIN	1 526,00 €	1 076,75 €	2 602,75 €	5,67%
ST ASTIER	4 728,20 €	4 623,18 €	9 351,38 €	20,39%
ST GERMAIN	747,77 €	2 220,90 €	2 968,67 €	6,47%
ST JEAN ATAUX	0,00 €	58,34 €	58,34 €	0,13%
ST LEON	2 182,77 €	1 078,75 €	3 261,53 €	7,11%
ST SEVERIN	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
SOURZAC	2 532,37 €	2 632,64 €	5 165,01 €	11,26%
VALLEREUIL	39,00 €	90,45 €	129,45 €	0,28%
TOTAL	23 589,93 €	22 279,02 €	45 868,95 €	



Les actions menées à l'échelle de la Vallée de l'Isle

- Travail important sur le référencement du site Internet afin d'améliorer ses performances et sa visibilité sur le web :
 - Pour chaque fiche partenaire (sites, activités, producteurs, hébergeurs, gros évènements...) rédaction d'un titre SEO, requête cible, méta description.
 - Rédaction de pages éditoriales pour répondre à la demande de la clientèle et améliorer le référencement :
<https://tourisme-isleperigord.com/terra-aventura/>
<https://tourisme-isleperigord.com/informations-pratiques/peche/>
<https://tourisme-isleperigord.com/venez-feter-halloween-en-dordogne-perigord/>
<https://tourisme-isleperigord.com/fiches-randonnees-pas-a-pas/>

134 941 utilisateurs en 2024, une augmentation de 27, 4 % par rapport à 2023.

- Nouveau : le blog de la Vallée de l'Isle
 - Créer du contenu
 - Valoriser les prestataires touristiques
 - Améliorer le référencement
 - Donner envie de découvrir la Vallée
 - Partager ce contenu sur les réseaux sociaux, la Newsletter du CDT
 - Plusieurs thématiques d'entrée : : Idées week-end, On a testé pour vous, Histoires et légendes, Gastronomie, Les grands rendez-vous ...
- 8 articles ont été créés par les 2 bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme.

- Nouveau : adhésion au club Gestion de la Relation Client (GRC) du Comité Départemental du Tourisme
Depuis 2021, le Comité Départemental du Tourisme anime un club d'Offices de Tourisme de Dordogne autour de la Gestion de la Relation Client. L'objectif est d'entretenir un lien personnalisé et régulier avec les visiteurs, en valorisant l'offre locale et en fidélisant la clientèle avant, pendant et après leur séjour.
Avec l'appui d'une agence spécialisée, des contenus éditoriaux de qualité sont produits et diffusés sur différents supports numériques. Deux types de newsletters sont envoyées aux 163 000 abonnés :
 - une lettre mensuelle, construite collectivement, présentant un dossier thématique, des articles, une sélection d'événements et des bons plans ;
 - une lettre bimensuelle, dédiée à l'agenda d'événements.Ces contenus sont également relayés sur les sites web et réseaux sociaux des structures partenaires.

- Application de randonnée CIRKWI
Application interactive permettant l'affichage de circuits de randonnées sur le site web à la rubrique "randonnée". Des filtres avancés par type de pratique, par difficulté, par distance ou durée.
6 575 consultations de fiches.

- Nouveau : la Newsletter de la Vallée de l'Isle
Cette lettre a pour objectif de tenir les membres de l'association au courant de la vie d'ITVI et de faire part d'informations pouvant les intéresser dans leurs différentes activités touristiques. Les OT contribuent à la rédaction des articles de cette newsletter.

- Partenariats privilégiés avec des plateformes numériques
 - Site web clé en main avec weebnb
 - Offre d'hébergement sur Gites.fr / Chambres-Hotes.fr / Pour-Les-Vacances.com

- La page Facebook Vallée de l'Isle <https://www.facebook.com/tourismevalléedelisleenperigord>
3 525 abonnés - Plus de 261 000 vues
- Le groupe pro Facebook Vallée de l'Isle pour échanger sur le tourisme, partager des expériences, demander des conseils... 90 membres.
- Les éductours
½ journées réservées aux prestataires touristiques, hébergeurs et commerçants, afin de mieux connaître la Vallée de l'Isle et ainsi devenir des ambassadeurs du territoire auprès de la clientèle touristique.
4 éductours proposés sur la Vallée de l'Isle, dont 2 sur le territoire de la CCIVS.
Reportage photos réalisé à chaque sortie et diffusé ensuite sur les pages Facebook.
- Les éditions Vallée de l'Isle réalisées par le service communication de la CCIVS



Instruction des autorisations d'urbanisme

Depuis sa création en 2015, le service instructeur des droits du sol, qui compte quatre instructeurs, est chargé des dossiers d'urbanisme pour les communes de trois communautés de communes : la CCIVS, la CCICP et la CCIDL.

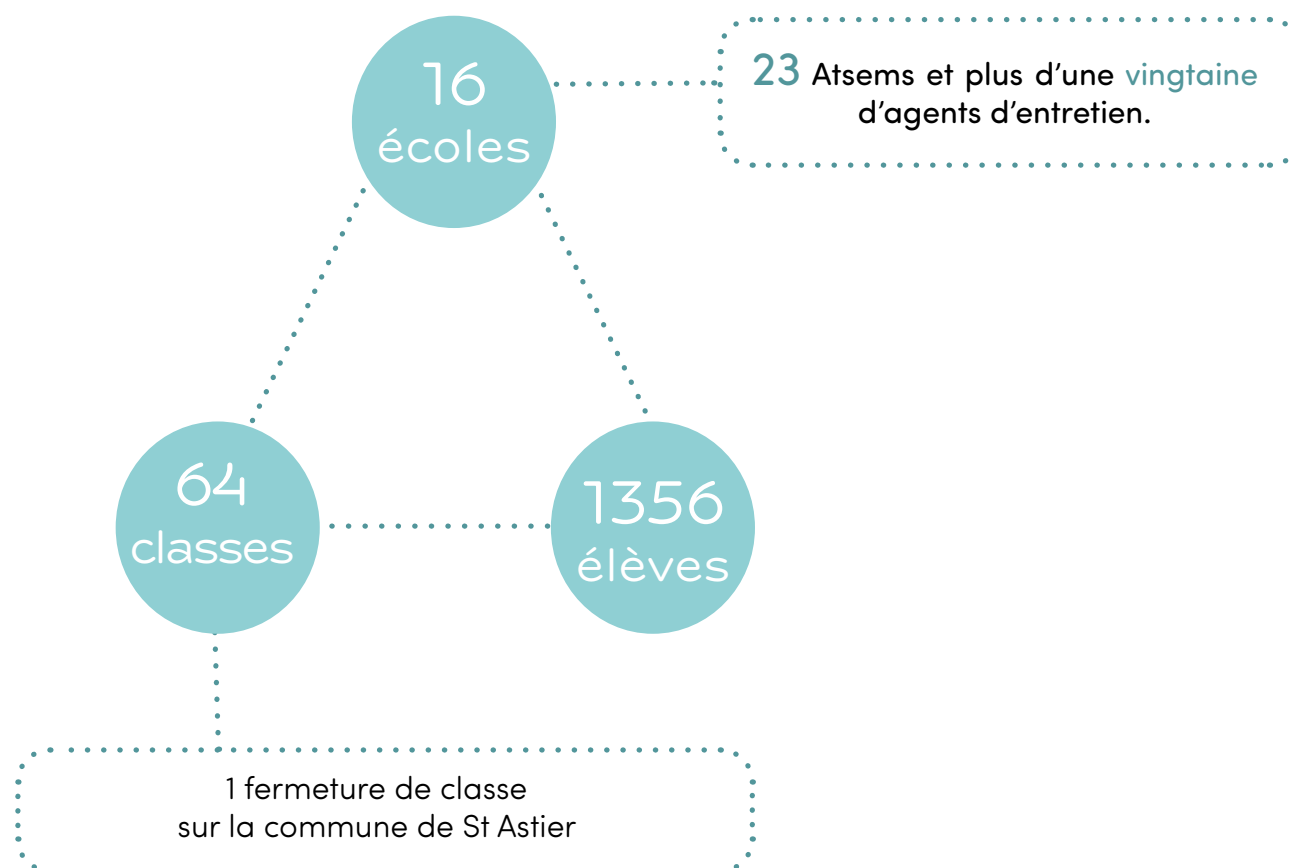
Depuis 2022, le conseil communautaire a décidé que les communes membres de la CCIDL et de la CCICP financent le coût du service en fonction du type et nombre de dossiers, et non plus en fonction de leur nombre d'habitants.

Pour les communes de la CCIVS, le service était gratuit jusqu'en 2024, date à laquelle le conseil communautaire, à la majorité, a décidé que les dossiers instruits leurs seraient également facturés. En 2024, le budget de fonctionnement du service « instruction des droits du sol » s'est élevé à **204 609,93 €**.

Le nombre total de dossiers traités pour les 49 communes a atteint **2 074**.

À partir de 2025, suite à la demande de Saint-Aulaye-Puymangou, le service instructeur de la CCIVS interviendra dans l'instruction des dossiers d'urbanisme de cette commune.

Écoles



La CCIVS prend en charge la totalité des frais des écoles (fournitures scolaires, fluides, entretien, personnel, investissement, travaux). Pour le fonctionnement, cela représente près de 2 000 000 €, soit environ 1 500 € par élèves du territoire.

- **43 €/élève** pour l'achat des fournitures scolaires, avec le doublement de cette somme pour les enfants à besoin spécifique de l'UEMA et des ULIS.
- L'achat de ramettes papier : près de **6 000 €**
- La maintenance informatique/photocopieur : environ **10 000 €**
- Les transports piscine et la Vallée : 44 classes ont fait au moins 1 cycle piscine et 47 classes ont participé à La Vallée pour un montant total transport d'environ **22 000 €**
- Les subventions annexes (Noël, livres...) : 5 €/ élève soit **7 000 €**
- Plus de 30 projets scolaires, sorties, classes de découverte ont été aidés à hauteur de **30 000 €**

Quelques exemples de projets scolaires subventionnés par la CCIVS :



Comité Handisport

Jeudi 16 mai 2024, l'école de Douzillac accueillait le comité Handisport de Dordogne. Durant toute la journée, les trois classes, de la PS au CE2 ont pu se mettre en situation de handicap et tester quelques pratiques d'handisport.

Au programme, Boccia (pétanque en fauteuil), parcours à l'aveugle avec un guide, torball (jeu de ballon pour handicap visuel), ou encore le basket fauteuil.

Les enfants ont pu également échanger avec les intervenants sur les différents types de handicaps et la notion de différence.

L'équipe enseignante est ravie de pouvoir sensibiliser les enfants, plus largement, au dépassement de soi, et l'acceptation de l'autre.



Séjour à Meschers - Ecole Gimel de Saint-Astier :

La classe de CM2 de l'école Gimel à St-Astier est partie en voyage scolaire, du lundi 18 au vendredi 22 mars 2024, au centre Adrien Roche sur la commune de Meschers-sur-Gironde.

Lors de cette semaine ensoleillée, des activités de qualité ont été proposées aux enfants par des animateurs du centre de vacances. Les enfants sont revenus ravis avec des souvenirs plein la tête !

Ce voyage a permis de développer « l'école dehors » et nous poursuivons notre travail dans un carnet de bord à l'école.

Une réunion de restitution en présence des parents s'est tenue le lundi 8 avril, lors d'un moment convivial dans le cadre du dispositif « Parents, l'école vous accueille ».



Mais aussi dans toutes les écoles de la CCIVS...

Théâtre pour Beauronne, Classe de découverte pour Grignols, Projet "Ceux qui nous régaleront" pour Léguillac, Sortie aux Jardins de l'Imaginaire et au musée du chocolat pour Montrem, Projet "Au-près de mon arbre pour Neuvic élémentaire, Projet "Les animaux et l'environnement pour St-Astier maternelle, Classe de découverte à Rouffiac Pour M.Sully St Astier, Sortie au Zoo de la Palmye pour St Germain, Classe de découverte et rencontre USEP pour St Léon (maternelle et élémentaire), école et cinéma, invention musicale, journée urbaine, danse, découverte du milieu aquatique...

Éducateurs sportifs :

La CCIVS continue le conventionnement signé avec l'Éducation Nationale pour l'apprentissage du sport dans les écoles. Cette année encore près de **900 élèves** ont bénéficié de séances de sport encadrés par 2 éducateurs sportifs diplômés de la CCIVS. Cela représente plus de 2 000 heures d'interventions dans les écoles.

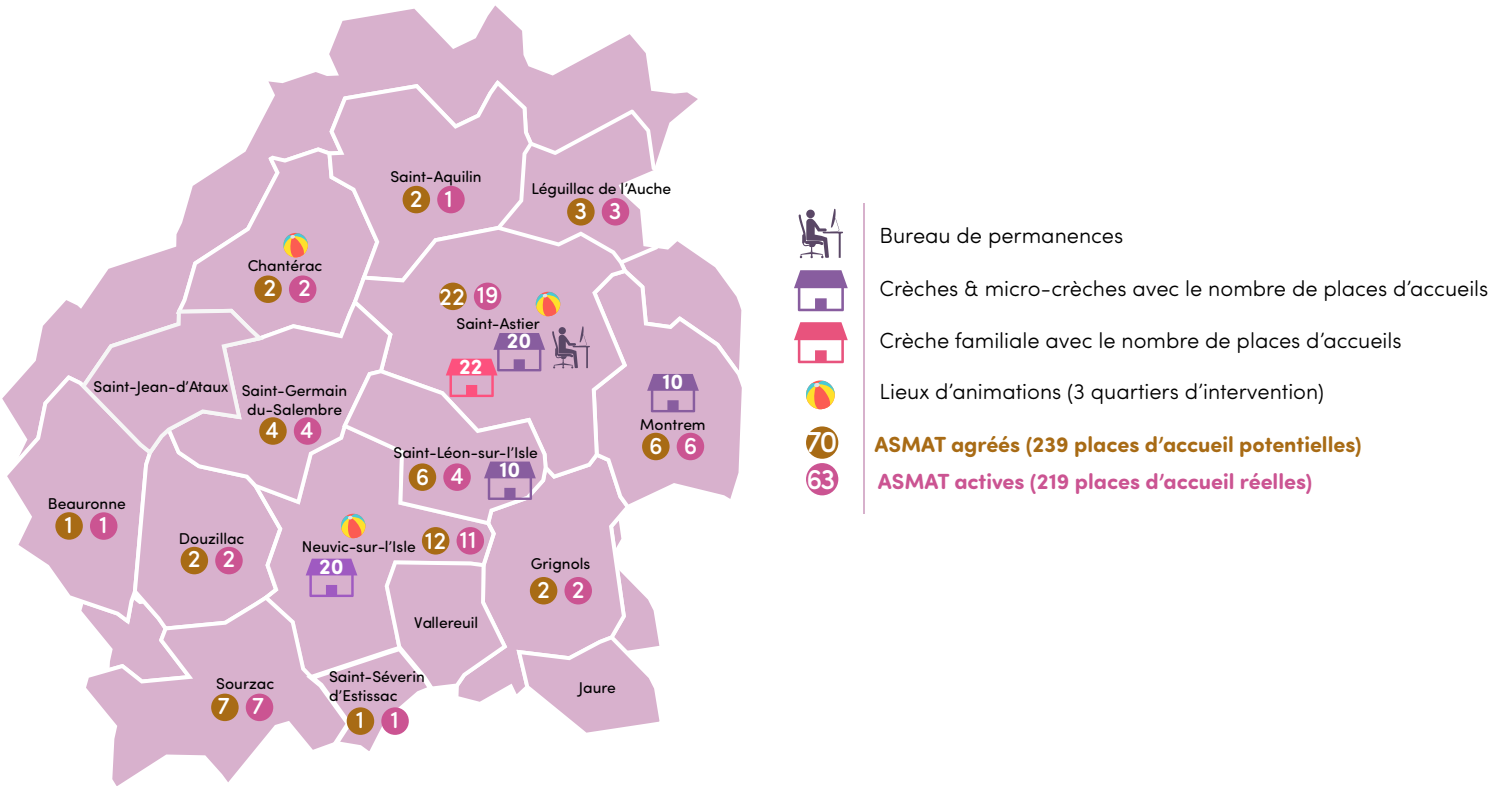
Durant la scolarité des élèves, du Cp au Cm2, les enfants auront la possibilité de pratiquer une multitude de sports, allant du traditionnel comme le basket, le football..., jusqu'à certains moins connus comme l'escrime, le golf ou le tchoukball. Au total, plus d'une vingtaine de sports est ainsi proposée aux choix des enseignants.



Petite enfance

Relais Petite Enfance (RPE) :

Le Relais Petite Enfance (RPE), anciennement Relais Assistants Maternels (RAM), est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. Le territoire du RPE est celui de la CCIVS, depuis le 1^{er} Janvier 2018.



Une campagne de communication a été réalisée afin de promouvoir le métier d'assistant(e) maternel(le).

Une large diffusion de l'affiche a été réalisée par le RPE auprès des partenaires, des mairies et différents lieux ressources. Cette information a également été diffusée sur les réseaux sociaux et le bulletin de la CCIVS distribué aux 20000 habitants.



- **22 réunions thématiques** et **2 conférences** ont été proposées aux assistantes maternelles, avec en moyenne 11 participantes par session.
- Près de **2000 contacts reçus**
- **116 temps d'animation** dont 32 en multi secteur, avec une moyenne de 17 enfants par activité.
- **70 assistantes maternelles** agréées sur le territoire, dont 63 actives, pour 219 places d'accueils.
- **1 spectacle de fin d'année** est préparé et joué par les assistantes maternelles.

La CAF finance ce service à hauteur de **28 000 €** pour le fonctionnement; **3 000 €** supplémentaires sont accordés à la mission renforcée « optionnelle », analyse de pratique, dont 10 assistantes maternelles ont suivi la totalité des séances.

Le Conseil Départemental aide à hauteur de **6 000 €**. Le reste à charge pour la CCIVS est de **11 500 €**.



Crèches :



EVOLUTION 2022-2024			
Crèche Les Pitchouns			
	2022	2023	2024
Nombre d'enfants inscrits	31	37	29
Nombre de jours d'ouverture	216	214	215
Capacité d'accueil théorique en heure	45360	44940	45150
Nombre d'heures de présence	24611	30335	33088
Nombre d'heures payées	29350	33232	35246
Taux de fréquentation	54,2	67,5	73,3

- Formation en atelier et spectacle parcours sur le mouvement et la danse (CoTEAC), en février 2024 avec la Cie Tutti
- Thématiques dans l'année : journées thématiques, une fois par mois, suivant les festivités annuelles et les envies carnaval, semaine du goût, journée cocooning, etc. Le thème du monde pour l'année scolaire 2024-2025
- Pique-nique dans le jardin et balades en extérieur
- Intervenants en musique et ateliers Snoezelen
- Soirées avec les familles (en fin d'année civile et pour la fête des familles)

EVOLUTION 2022-2024			
Petite Crèche Au Jardin des Coccinelles			
	2022	2023	2024
Nombre d'enfants inscrits	41	36	42
Nombre de jours d'ouverture	221	215	218
Capacité d'accueil théorique en heure	44500	43000	43600
Nombre d'heures de présence	25369	28119	27147
Nombre d'heures payées	29492	31924	29984
Taux de fréquentation	57%	65,4%	62,3%

- Formation en atelier et spectacle parcours éveil et sens (COTEAC) compagnie collectif Tutti : le corps en mouvement, les sons, les matières une mise en jeu interactive avec les enfants (musique et danse)
- Tout au long de l'année des activités avec l'éducatrice de jeunes enfants ou la directrice ont lieu sur des thèmes type : fête des mères, des pères, carnaval, semaine du goût, pique-nique, journée pyjama,..
- Ateliers bébé lecteur avec la médiathèque de St Astier
- Ateliers Eveil Musical (M. Miguel Amaro)

EVOLUTION 2022-2024			
Crèche Les Petites Frimousses			
	2022	2023	2024
Nombre d'enfants inscrits	29	24	21
Nombre de jours d'ouverture	247	245	244
Capacité d'accueil théorique en heure	54340	53900	53680
Nombre d'heures de présence	31656	26653	20058
Nombre d'heures payées	34186	28610	21469
Taux de fréquentation avec 22 agréments	58,2%	49,4%	37,4%
Taux de fréquentation avec le nombre d'agréments réels	71,2% (18)	72,5% (15)	54,8% (15)

- Les AM viennent le mardi et jeudi à la petite crèche collective pour faire des ateliers avec l'EJE
- Des réunions sont organisées afin d'évoquer ensemble la réglementation, les difficultés, les activités. Intervention d'une psychologue pour les analyses de pratiques
- Formation en atelier et spectacle parcours éveil et sens (COTEAC) comme pour la petite crèche collective
- Ateliers bébé lecteur avec la médiathèque de St Astier
- Ateliers Eveil Musical (M. Miguel Amaro)

Pour l'ensemble des crèches, La Caf aide à hauteur de plus de **486 000 €**, et le reste à charge pour la CCIVS est d'environ **505 000 €**.

Ludothèque :



- **183 accueils** (468h d'ouverture)
- **3063 personnes accueillies** :
 - Moins de 6 ans : **1556**
 - Plus de 6 ans : **218**
 - Adolescents : **39**
 - Adultes : **1250**
- **49 animations extérieures** (145h) : ALSH, Tisseurs de lien...

Une nette augmentation est à noter avec plus de 100 jeux prêtés aux familles en 2024.

L'ouverture le samedi (1/mois) est une réussite, elle permet à des familles qui ne peuvent pas venir la semaine, de profiter aussi de ce service.

Sur place ou en intervention, la ludothécaire a rencontré un public varié :

- familles
- assistantes maternelles
- enfants et jeunes des différentes structures d'accueil de la communauté de communes
- seniors dans le cadre "Tisseurs de lien social"
- adultes en situation de handicap

La ludothèque est reconnue comme un lieu de socialisation, qui permet aussi à des personnes de sortir de l'isolement et de se retrouver autour d'une belle « palette » de jeux (près de 250 jeux) et jouets, et où se rencontrent différentes générations, pour un moment de convivialité !

La CAF finance à hauteur de **2 050 €**, et le reste à charge pour la CCIVS est de **41 000 €**.

Périscolaire & Accueils de loisirs (ALSH)

13
accueils
périscolaires

85 agents en périscolaire
(matin, midi et soir)

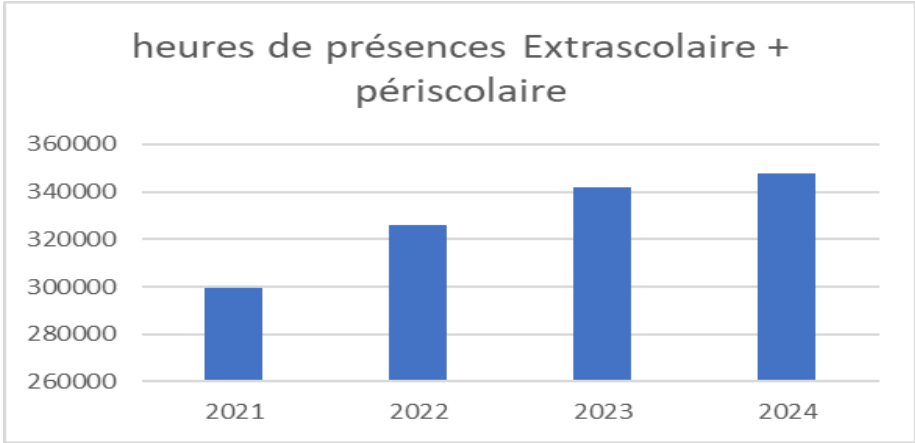
6
ALSH

près de 40 agents y travaillent en
permanence (mercredis et vacances)

830 enfants accueillis

La CCIVS continue son travail d’harmonisation et a modifié cette année les horaires d’ouverture et fermeture de 3 accueils de loisirs.

Dans le cadre d’une prise en compte de plus en plus importante des enfants en situation de handi-cap, la CAF a aidé en versant un complément inclusivité d’un montant de près de 65 000 €. Cela permet de mettre en place des moyens humains supplémentaires, ainsi que de proposer des formations pour l’accueil des ces enfants.



Une enveloppe de 100 € par périscolaire et 150 € par ALSH, soit un total de près de 3000 € a été-alloué par la CCIVS en plus de leur budget de fonctionnement.

Cette somme a permis de renouveler les jeux et jouets des différentes structures.

Cette année, les ALSH de la CCIVS ont mutualisé leurs moyens pour permettre à plus de 150 enfants de bénéficier d’un spectacle de fin d’année commun qui s’est déroulé à la salle des fêtes de St Léon/Isle, pour un montant de 1600 €.



D’autres projets ont pu être réalisés cette année dans les ALSH :



A l'ALSH Les Castors à Neuvic, une journée avec la Caravane Terre de Jeux 2024, proposée par le Conseil Départemental a été organisée pour que les enfants âgés de 8 à 11 ans découvrent les disciplines présentes aux Jeux Olympiques et Paralympiques (comme la boxe française, le tir à l’arc et une mini olympiade). En parallèle, les plus jeunes ont pratiqué des activités sportives encadrées par Grégory CARIO, éducateur sportif de la CCIVS.



Projet intergénérationnel entre l'ALSH de Gimel et l'EHPAD de Saint Astier. Ce jour-là “Atelier jeux de sociétés”. Le partage et la bonne humeur étaient de rigueur...

Activités "pleine nature et éco-citoyenneté" étaient au programme des ALSH durant les vacances d'avril.

Plantations, balade, cinéma, accobranche à Vergt-Aventures, visite du château de Castelnaud, découverte du marché aux fleurs avec Thomas et Véronique de Jardiland, jeux sportifs, initiation au rugby avec Valentin Launay de l'USAN...

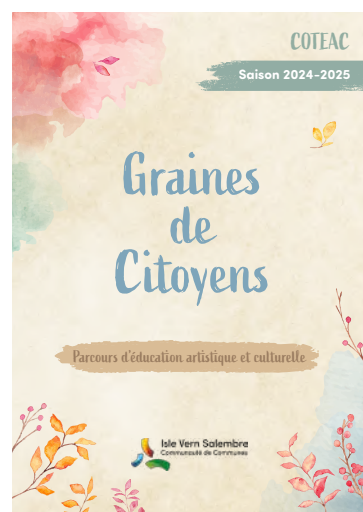


Jeux et activités autour du tri sélectif et du recyclage avec l'intervention de Patrick SIMON du SMD3 dans les ALSH de Saint-Astier, St Léon et Neuvic.

Découverte avec Raphaël Saglier des herbes comestibles et réalisation d'un gâteau aux orties avec crème à la menthe à l'ALSH de Neuvic.

Pour l’ensemble des ALSH et périscolaires, La Caf aide à hauteur de plus de 475 000 €, la MSA à hauteur de 6000 € et le reste à charge pour la CCIVS est de plus de 350 000 €.

Contrat Territorial d'Education Artistique & Culturelle (CoTEAC)



Le Contrat d'Education Artistique et Culturelle (CoTEAC) est un dispositif qui permet de mener des actions d'éducation artistique et culturelle en direction des enfants, des jeunes et plus largement des habitants d'un territoire, créant ainsi une vraie dynamique culturelle.

L'association CRAC (Créateur de Rencontres et d'Actions Artistiques) en est l'opérateur sur le territoire et « Graines de Citoyens » est le nom choisi pour la vallée de l'Isle.

La CCIVS finance l'intégralité des interventions dans les différentes structures (crèches, école, espace jeunes) et verse une subvention annuelle à l'association d'un montant de **13 500 €**

1 384 habitants dont **862 enfants** (de la crèche au collège) ont participé aux rencontres/spectacles des 32 artistes intervenants sur les **13 parcours d'Education Artistique et Culturelle** (PEAC) proposés en 2024.



- 15 restaurants en liaison chaude (dont deux crèches)**
- 4 satellites en liaison froide**
- 2 cuisines centrales en liaison froide et chaude**
- 1 production pour le portage à domicile (CIAS)**
- Près de 250 000 repas produits en 2024**

La politique communautaire développée en matière d'alimentation permet notamment la réorganisation et le développement du service, dans le but de répondre aux exigences présentes et surtout futures en matière d'hygiène, sécurité, qualité et ressources humaines. La restauration à destination des tous petits, mais également de nos aînés, en passant par les écoles et les centres de loisirs.

La CCIVS a signé un marché public qui intègre en parti des producteurs locaux. Dans un rayon de 20 kms, nous trouvons plusieurs prestataires tels que, La Ferme des Charmes pour la viande de bœuf, veau, porc et La ferme de Marcel pour les légumes tous deux à Saint Aquilin, la Ferme d'Enea pour le poulet à Segonzac et la plateforme de producteurs de Manger Bio Périgord située sur la commune de Notre Dame de Sanilhac.

Le montant total de ce marché s'élève à près de **875 000 €**.

Dans le cadre de la loi « Egalim » qui nous impose au moins 50% de produits de qualités locaux et labélisés, dont 20% de produits BIO, nous avons pu renseigner « Ma cantine.fr » avec près de 54% de produits locaux labélisés et de qualités dont 46% BIO.

De plus, la CCIVS conserve le label « Territoire Bio engagé », qu'elle a obtenu en septembre 2021.



Une douzaine de cuisiniers a bénéficié d'une formation sur les repas BIO et végétariens, organisée en partenariat avec le Pays de l'Isle, Agrobio Périgord et le collectif les pieds dans le plat.

La collecte des déchets alimentaires compostables en collaboration avec les services techniques communautaires, permet d'être traités, sur la plateforme de compostage partagée du centre hospitalier de St Astier. Pour l'année 2024, plus de 163.81€ tonnes de déchets ont été valorisées pour un coût de **2457.12 €**.

La tarification sociale dite « cantine à 1 € » instaurée, basée sur le quotient familial, a permis à au moins 50 % des familles du territoire de bénéficier du repas à 1 €.

L'Etat a participé à hauteur de plus de **285 000 €** à ce dispositif.

De plus, l'inscription au programme Européen de « France Agrimer » pour favoriser la distribution de fruits, légumes et laitages BIO pour les repas des enfants a permis d'obtenir un complément d'aide, de plus de **21 000 €** en 2024.

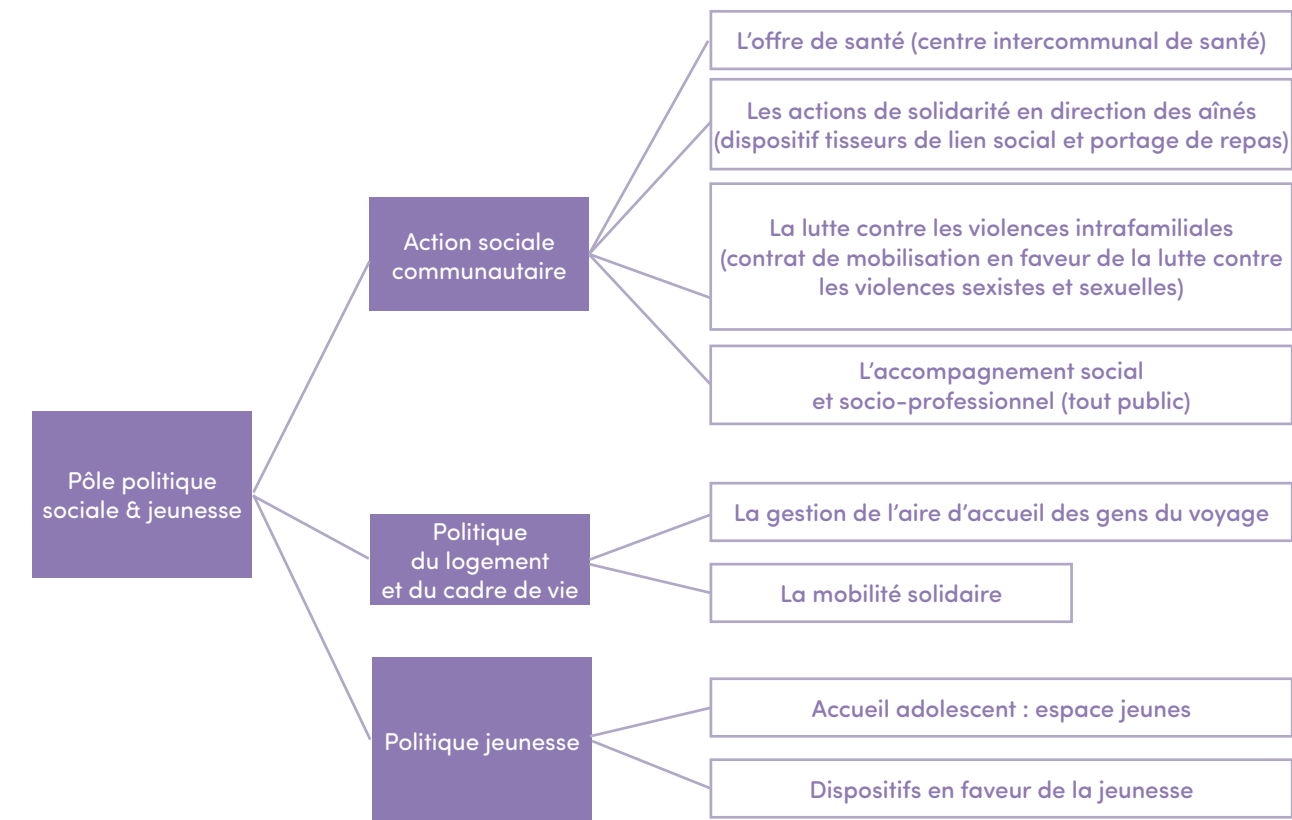


Dans le cadre du Programme Alimentaire de Territoire, une classe de Léguillac a participé au projet « ceux qui nous régaleront » organisé par le Pays de l'Isle.

Le pôle Politique Sociale et Jeunesse et le Centre Intercommunal d’Action Sociale développent des politiques d’action sociale et de jeunesse sur le territoire communautaire, afin de répondre aux besoins des habitants.

Champ d’intervention du pôle politique sociale - jeunesse :

- L’offre de santé (gestion et construction du centre intercommunal de santé)
- Les gens du voyage (aire d’accueil, projet social éducatif, sédentarisation)
- La politique jeunesse (espace jeunes, animations jeunesse)
- Les actions de solidarité en direction des aînés (dispositif tisseurs de lien social)
- La lutte contre les violences intrafamiliales (contrat de mobilisation en faveur de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles)
- La mobilité solidaire



Pôle social

Le pôle social développe et met en œuvre des projets d’innovation sociale répondant aux besoins des habitants du territoire.

• Le développement de l’offre de soins : priorité à l’accueil de médecins généralistes

Un centre de santé départemental à Saint-Léon-sur-l’Isle

Pour répondre aux besoins des habitants sans médecin traitant (1 sur 3 sur le territoire), les élus ont lancé la construction d’un centre de santé sur la commune de Saint-Léon-sur-l’Isle, dont la gestion va être confiée au Conseil départemental de la Dordogne. Les travaux ont démarré début 2024 pour une durée de 18 mois. Le bâtiment pourra accueillir plusieurs médecins généralistes, un-e infirmier-ère et une équipe administrative, tous salariés du Département.

Le chantier en photos



• La lutte contre l’isolement des aînés à travers « Tisseurs de lien social »

« Tisseurs de lien social » est un dispositif qui repose sur la mobilisation d’élus référents communaux et de bénévoles pour rendre visite aux seniors isolés. La CCIVS assure la coordination, l’animation et l’organisation technique et financière.

Les visites de convivialité : Le réseau compte **49 bénévoles et 50 bénéficiaires**. Chaque commune engagée (11 sur les 16 de la CCIVS) a une organisation qui lui est propre. En plus des visites de convivialité régulières, des ateliers (jeux de société, activités physique...) sont proposés aux aînés.

La sensibilisation des bénévoles : Chaque bénévole bénéficie d’une sensibilisation sur l’organisation du dispositif, pour se re-connaître entre bénévoles et aborder les notions d’isolement et de vieillissement. L’objectif est de donner toutes les clés de lecture aux bénévoles avant qu’ils se rendent au domicile des seniors, de façon à faciliter leur intervention.

Le retour d’expérience des bénévoles : le 4 Octobre 2024 (Journée nationale des aidants) : Un temps de sensibilisation sur l’AVC, ses signes d’alertes et ses conséquences a été proposé. Les bénévoles ont aussi identifié de nouvelles idées pour faire perdurer l’action de lutte contre l’isolement des aînés.



En complément de cette démarche d'aller-vers, la CCIVS développe avec un réseau de partenaires des actions pour « faire venir » les seniors du territoire, les informer, les sensibiliser et les accompagner afin de lutter contre l'isolement.

Les évènements de prévention et de sensibilisation à destination des seniors du territoire : deux temps forts sont mis en place à l'échelle communautaire (au printemps et à l'automne). Ces évènements sont construits avec les partenaires intervenant en direction des seniors et mobilisés aux côtés de la CCIVS.

► Le Forum de Printemps – Mardi 4 Juin 2024 à Saint Aquilin

133 seniors et 70 partenaires, élus référents, bénévoles présents

Au programme de l'Edition 2024 :

- Des espaces « santé », « sécurité routière », « loisirs, numérique et nouvelles technologies » et « informations et préventions » installés pour répondre aux différentes interrogations des participants et/ou découvrir les offres et ressources du territoire
- Une chasse aux trésors dans le bourg de Saint-Aquilin créée spécialement pour l'occasion avec remise de lots des entreprises locales : Berano à Grignols, Les biscuiteries Billeau et la Chanteracoise à Saint-Léon-sur-l'Isle, Claire l'Happycultrice à Neuvic, Gouissem le Rucher des Granges à Neuvic, Ivantou à Neuvic, La Ferme des Charmes à Saint-Aquilin, Le Moulin de la Veyssière à Neuvic, et Ricochets à Neuvic
- Un temps de convivialité autour d'un déjeuner avec une prise en charge de la CCIVS à hauteur de 10 €, permettant aux aînés de bénéficier d'un tarif à 5€, pour un repas préparé par le Traiteur Robert.

► La Semaine Bleue 2024 du 30 Septembre au 4 octobre

90 seniors, 24 structures partenaires

Une organisation itinérante sur 8 sites différents : Saint-Astier, Neuvic, Montrem, Chantérac, Douzillac, Léguillac de l'Auche, Beauronne et Saint Aquilin.

Au programme : des ateliers, des espaces d'échanges et d'information sur le thème « Bouger ensemble... pour entretenir la flamme ! »

Un Ciné-expo « Vieillir ensemble : ça se discute » animé par l'association Territoire des Possibles a proposé la diffusion d'un film documentaire, une exposition, ainsi qu'un temps d'échange. En amont, les habitants du territoire ont pu participer à un cycle de sensibilisation autour de la thématique « Lieux de vie et avancée en âge, ouvrir le champ des possibles ».



► Un partenariat étroit avec la CARSAT – Le Programme Local Coordonné

Ce partenariat permet de développer des initiatives pour les seniors en accompagnant techniquement et financièrement les porteurs de projets. La CARSAT met à disposition des actions « clefs en main » (ASEPT) ou finance des initiatives locales (association, mairie, collectivité). Cette année, **8 structures** ont pu bénéficier de subventions accordées par la CARSAT à hauteur d'un montant de **29 642.00 €**.

Dans ce cadre, la CCIVS a proposé des ateliers :

« Prévention Sécurité Routière » en partenariat avec l'auto-école Fauvel&Co de Bergerac, la Sécurité Routière (Préfecture) et le CIAS. 7 participants ont bénéficié d'une révision du code de la route et de tests de conduite. La Sécurité Routière et le CIAS ont animé une session d'information et de prévention sur « Alerte et Secours » et « Prévention Alcool ».



« Découverte de l'équithérapie » en partenariat avec le Centre La Faye de Léguillac de l'Auche. Les participants ont bénéficié de 6 séances dont 1 séance découverte qui s'est déroulée lors de la Semaine Bleue.

• La gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Compétence obligatoire de la CCIVS dès qu'une commune membre dépasse les 5 000 habitants (St-Astier pour notre territoire).



L'aire d'accueil « La Massoulie » propose 12 emplacements aux familles de voyageurs. 59 familles ont été accueillies en 2024, dont une majorité de familles avec enfants (75%). Certaines ont séjourné plusieurs fois sur l'aire et d'autres ont bénéficié de dérogations liées à la scolarisation des enfants.

28 permanences d'accompagnement social des voyageurs ont été mises en place par le CIAS dans le cadre d'une convention avec un travailleur social indépendant.

La CCIVS bénéficie de subventions de l'Etat et du Conseil départemental, à hauteur de 43 000 €, afin d'assurer une partie du fonctionnement de l'aire, financer certains travaux, et contribuer à l'accompagnement social.

Pôle politique sociale et jeunesse

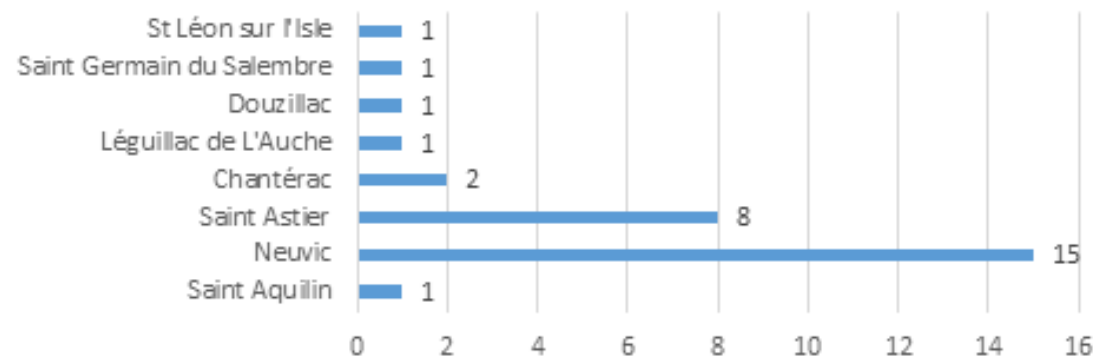
• La mobilité solidaire, au service des habitants repérés par le CIAS

Un service de mobilité solidaire est proposé aux habitants de la CCIVS sans solution de transport qui :

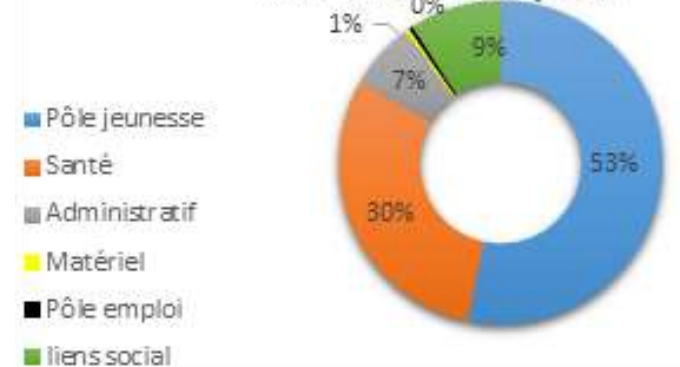
- Font l'objet d'un accompagnement par le CIAS
- Sont bénéficiaires du portage de repas
- Sont bénéficiaires de visites de convivialité par un bénévole « Tisseurs de lien social »
- Sont inscrits à l'Espace Jeunes communautaire

123 déplacements réalisés, pour 30 personnes (16 femmes et 14 hommes)

Lieu d'habitation des bénéficiaires



Nature des transports



Des déplacements en priorité vers les professionnels de la santé, pour favoriser le lien social ou pour des démarches administratives.

Le service a été aussi mobilisé pour assurer le transport des jeunes fréquentant l'Espace jeunes communautaire (57 trajets).



Pôle politique sociale et jeunesse

• L'inclusion numérique, un enjeu pour les habitants

En novembre 2024, la CCIVS a lancé une démarche d'élaboration d'une feuille de route de l'inclusion numérique dans le cadre de France Numérique Ensemble. Il s'agit de recenser les besoins de la population en matière d'accès et d'usagers liés au numérique, de mieux connaître l'offre existante et d'identifier les leviers et moyens à déployer.

La première étape : un diagnostic des besoins



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le CIAS accompagne les habitants dans leurs démarches administratives, sociales ou de recherche d'emploi, ainsi que pour la mise en place d'actions favorisant le maintien à domicile des personnes dépendantes ou en perte de mobilité.



Des sollicitations en augmentation

- Poursuite des accompagnements
- Un travail renforcé sur la scolarisation des enfants



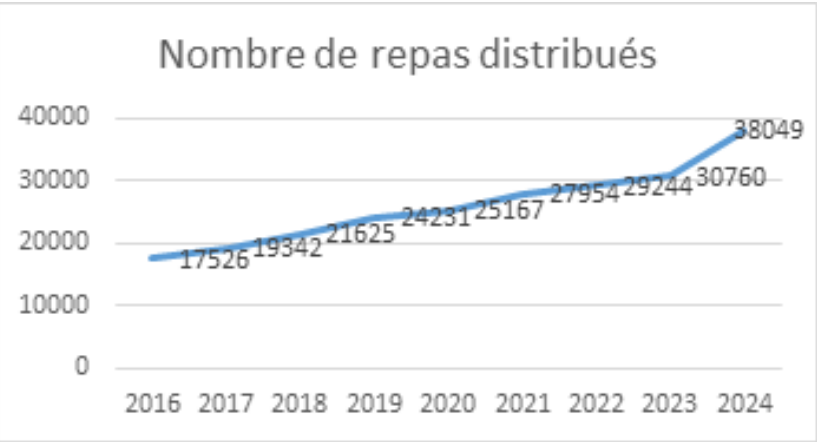
Le portage de repas :

- Un service de livraison de repas à domicile assuré par 3 agents de portage dans les 16 communes de la CCIVS.
- Pour contribuer au maintien à domicile des personnes à mobilité réduite et/ou dépendantes
- Permet d’assurer un lien social avec les personnes isolées.
- A destination des plus de 60 ans, les personnes handicapées ou malades, ou toute personne ayant une perte d’autonomie momentanée, habitant la CCIVS.
- Des repas préparés par la cuisine centrale de Neuvic, en liaison froide pour 7 jours par semaine.
- Composé d’un potage, d’une entrée, d’un plat garni, d’un fromage, d’un dessert, d’un fruit et de pain, les plateaux repas sont proposés pour des menus classique, diabétique et sans sel.

Une nouvelle tarification 2024 en fonction des ressources pour soutenir les foyers les plus modestes :

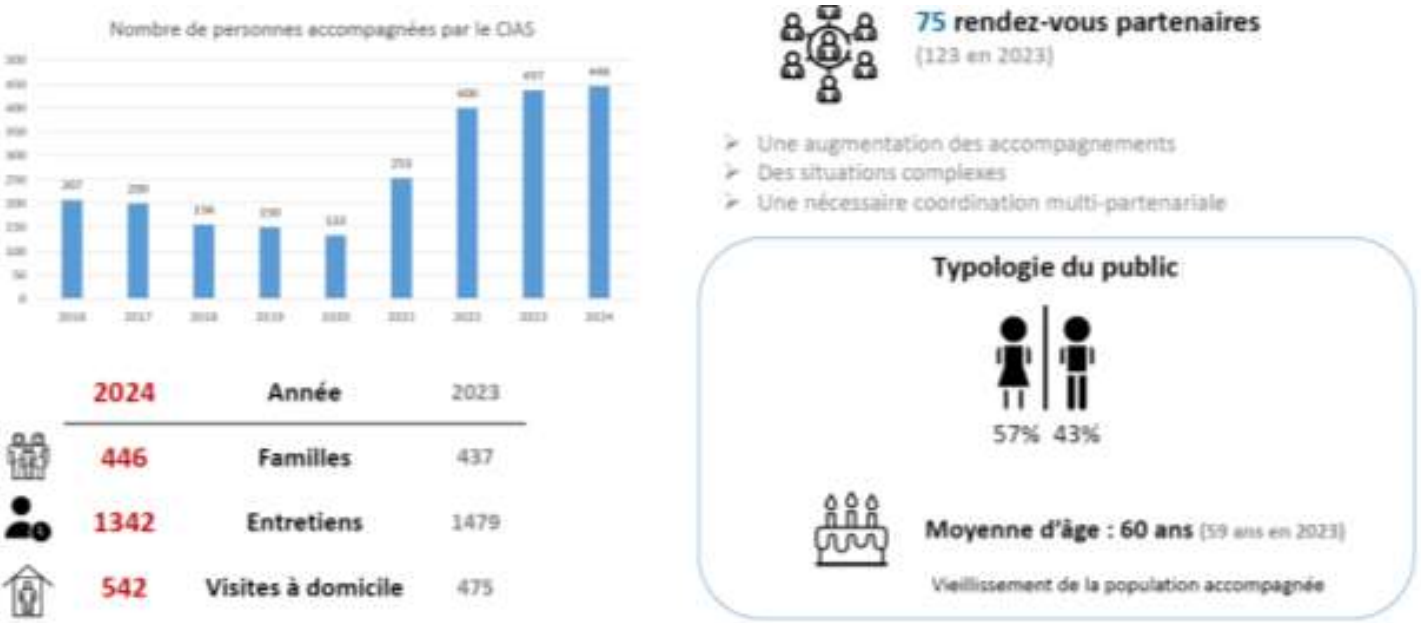
Tranche de tarif	Impôt sur les revenus soumis au barème (ligne 14)	Coût réel par repas	Prise en charge par le CIAS de la CCIVS (participation à la fourniture du repas)	Tarif par repas, facturé aux bénéficiaires depuis le 1 ^{er} janvier 2024
1	0	14,88€	6,88€	8,00 €
2	De 1 à 400		6,38€	8,50 €
3	De 401 à 1000		5,88€	9,00 €
4	> A 1000		5,38€	9,50 €

38 049 repas servis en 2024



Les accompagnements proposés par le CIAS

- L’accompagnement social
Les travailleurs sociaux du CIAS accueillent, informent, orientent et accompagnent les habitants de la CCIVS dans leurs démarches. Les sollicitations sont toujours plus nombreuses.

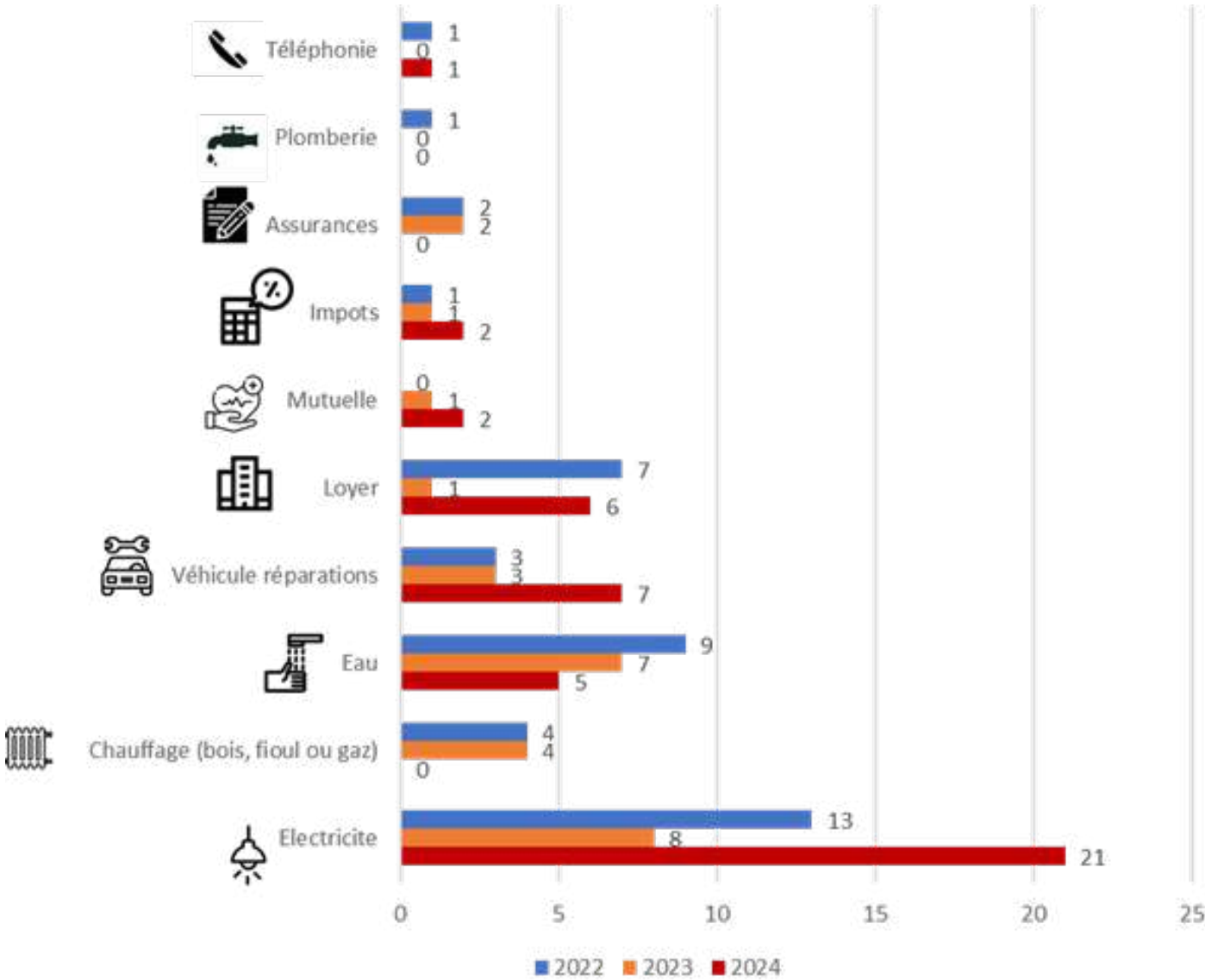


- Les aides financières
Le CIAS peut attribuer, après évaluation :
 - Des aides sous forme de bons alimentaires, bons carburant et bons bouteille de gaz.
 - Une aide financière sur des factures impayées.

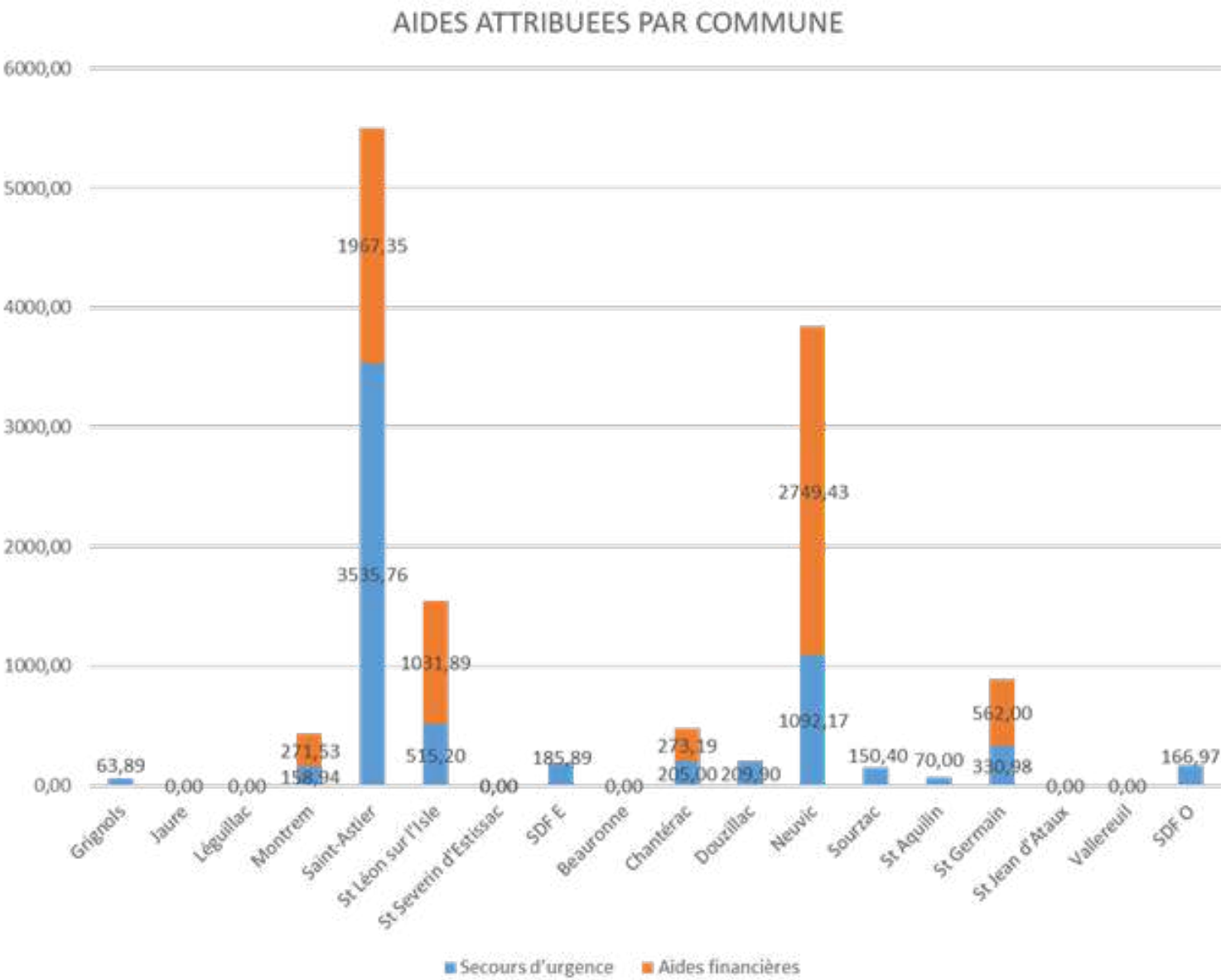
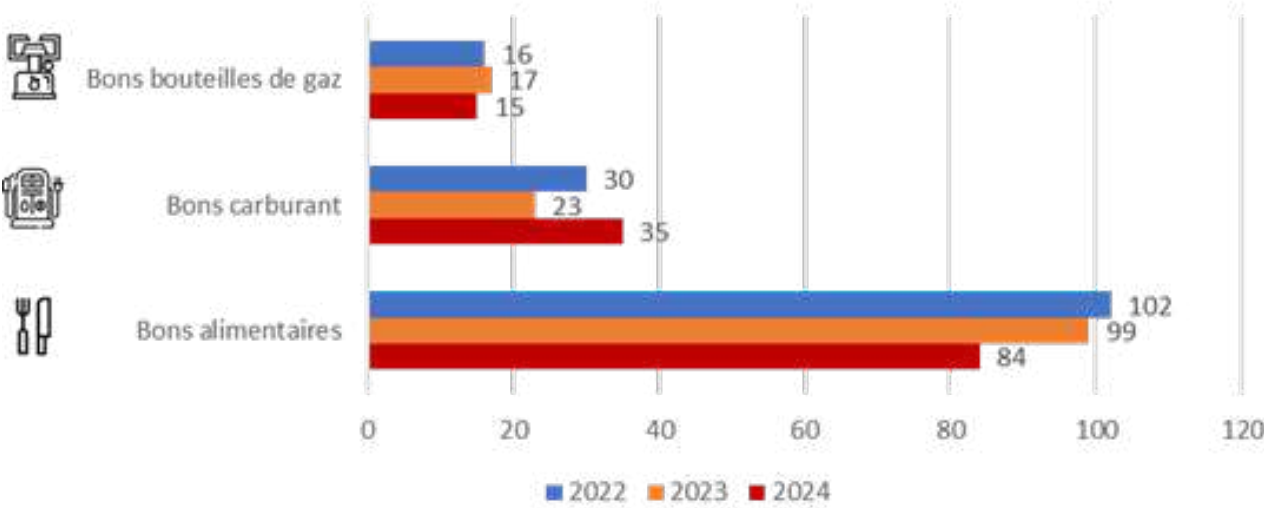
Année	2024	2023	2022	2021
Nombre de familles	150	146	178	164
Secours d'urgence (129)	6 139,53 €	6685,10€	5 783,46€	6 096,90€
Aides financières (45)	13 948,07 €	6855,39€	10 999,07€*	13 768,15€
Aides téléassistance (22)	1 119,00 €	734,00€	873€	328,51€

*Dont aides exceptionnelles aux Restos du Cœur de Saint-Astier et Neuvic dans le cadre de l'aide alimentaire

Répartition des aides financières par type et nombre



Répartition des secours d'urgence par type et nombre



L'accompagnement vers l'emploi

Le CIAS :

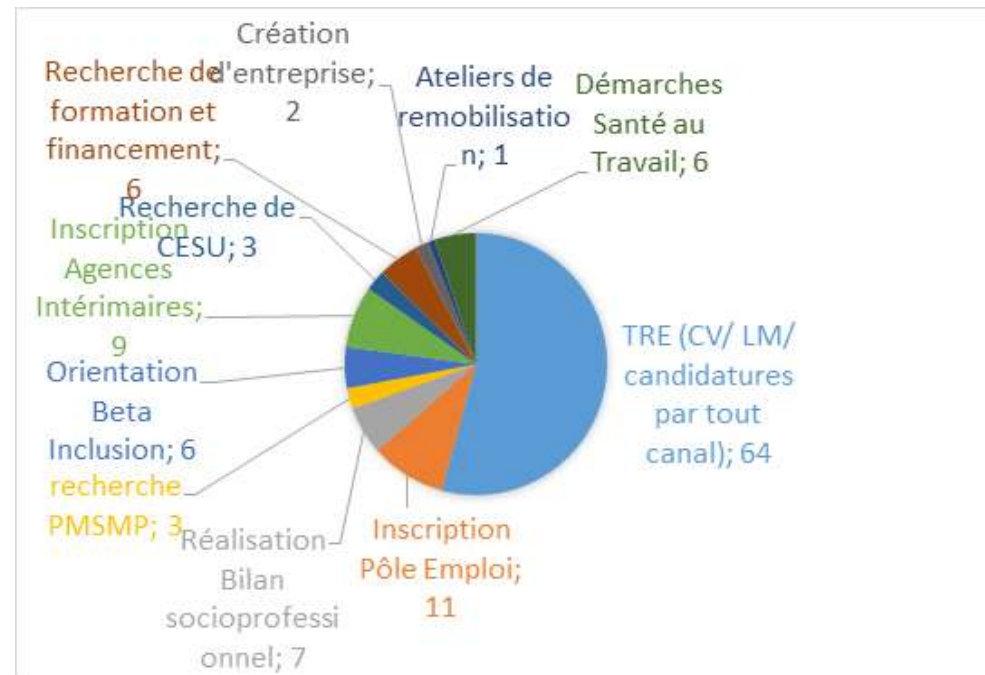
- Accompagne dans les démarches d'inclusion socioprofessionnelle (projet, formation, candidature, recrutement, cohérence de parcours).
- Mobilise et oriente vers les partenaires de l'emploi et l'insertion

Public concerné : tous les habitants de plus de 26 ans.

	2024	2023	2022	2021
Acompagnements	62	78	63	98
Entrée en emploi	18	28	34	36
Entrée en formation	2	0	12	3

Pôle politique sociale et jeunesse

Les accompagnements réalisés :



Le CIAS met en place des ateliers collectifs dont les objectifs sont d'informer, de sensibiliser et créer une dynamique de groupe, complémentaire aux accompagnements individuels.

Les ateliers collectifs : la question alimentaire, fil rouge de l'année

► Fin du Défi Foyer à Alimentation Positive

4 ateliers/visites – 9 participants

Atelier cuisine, nutrition, visite de ferme

► La sensibilisation des jeunes sur l'alimentation

3 ateliers – 30 participants

Ateliers petit déjeuner idéal, composition des sodas et boissons sucrées ; découverte et jeux sur les groupes alimentaires, la santé et le bien-être alimentaire ; Atelier cuisine (sandwichs maison). Clôture par un Apéro – Forum avec les parents.

► Ateliers « Cuisinons à petits prix » avec les Restos du Cœur

6 ateliers – 16 participants

- Des ateliers itinérants sur le territoire (mise à disposition de salles par les communes)
- Un repas complet à moins de 2€ par personne
- Mobilisation d'une volontaire en service civique, de stagiaires et de bénévoles des restos du cœur
- Le développement du lien social et la lutte contre l'isolement



Pôle politique sociale et jeunesse

Les ateliers du CIAS :

- Bilan de santé – 2^{ème} partie – 4 participants

Rendez-vous avec les médecins du centre d'examen de santé

- Les ateliers « prévention alcool » – 2 ateliers – 15 participants

Travail sur les stéréotypes autour de l'alcool au volant et les risques encourus



- Le dispositif de pair-aidance – 2 participants

Une rencontre hebdomadaire d'Avril à Septembre 2024 entre la pair-aidante et la pair-aidée. Des points en tripartite toutes les 6 semaines.

Compte tenu de l'évolution de la santé des deux personnes, le dispositif s'est arrêté, d'un commun accord.

- Atelier sur les Economies d'Energies avec EDF – 2 participants

Des conseils pour mieux maîtriser ses factures d'énergies, des astuces personnalisées et distribution d'un kit d'économies d'énergies : livret, thermomètre, programmeur, adaptateur d'ampoule, joint à fenêtres, et ampoules à économies d'énergies.



La lutte contre les violences intrafamiliales, une thématique prioritaire

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Isle Vern Salembre a signé, fin 2019, un contrat de mobilisation dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en Dordogne. En signant ce contrat, les élus ont fixé des orientations :

- Améliorer la connaissance des Violences Intrafamiliales
- Sensibiliser et communiquer auprès du grand public et des scolaires
- Faire connaître l'information, mobiliser le partenariat

Pôle politique sociale et jeunesse

En 2024, les actions développées ont porté sur :

► La sensibilisation des professionnels et bénévoles du territoire pour améliorer leur connaissance sur le sujet et être mieux outillés. Composé de travailleurs sociaux, de bénévoles associatifs, d'animateurs, de gendarmes, d'accompagnants sociaux... le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales se forme et se réunit tout au long de l'année.

2 rencontres du réseau Violence en Milieu Rural : échanges avec le Défenseur des Droits

1 sensibilisation pour **17** agents de la Communauté de communes



► La création d'une pochette de fiches à destination des élus, des professionnels et des bénévoles qui permet de donner des informations synthétiques, pratiques, utiles sur la manière d'accueillir, d'écouter, d'informer et d'orienter les potentielles victimes de violences sexistes ou sexuelles ou leurs proches. Ce kit a été distribué fin 2024 auprès des élus et des secrétaires de mairie des communes de la CCIVS. En 2025, la diffusion se poursuit auprès des personnels de la CCIVS au contact du public, auprès des partenaires institutionnels et associatifs du territoire.



► Une campagne de communication pour sensibiliser et transmettre les informations utiles aux habitants en novembre : ce sont 10 000 poches de pain qui ont été distribuées dans les boulangeries du territoire sur lesquelles on peut retrouver :

- Le violentomètre, outil permettant de « mesurer » si une relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences. Il a été créé par le Centre Hubertine Auclert, le département de la Seine-Saint-Denis, la ville de Paris, l'association En Avant Toute(s) et la Région Ile-de-France.
- Les coordonnées des structures vers lesquelles se tourner en cas de besoin.



► La sensibilisation des jeunes

L'Espace Jeunes de la CCIVS s'est associé aux Francas de Dordogne pour mettre en place un cycle d'ateliers sur le thème des violences. Les sujets comme les violences, le consentement, les relations amicales et amoureuses, ont été abordés à travers des ateliers participatifs et créatifs permettant aux jeunes de s'emparer des sujets qui les touchent au quotidien. Ce sont d'ailleurs des jeunes qui ont fait remonter le besoin d'un espace d'échanges sur cette question et qui ont choisi les thèmes qu'ils souhaitaient aborder.

9 séances ont été mises en place et des productions concrètes réalisées par les jeunes ont permis la création d'une exposition.

Pôle politique sociale et jeunesse

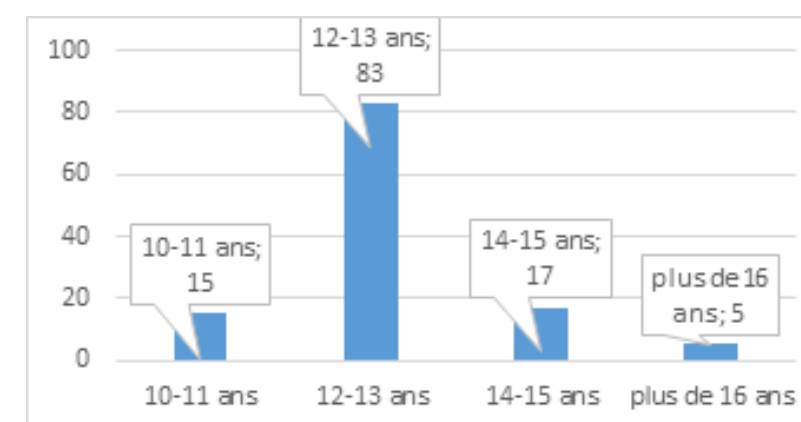
L'exposition a réuni plus de **100 personnes** : les jeunes investis dans le projet et leurs animateurs ont accueilli le public, composé d'élus, de partenaires et de parents, pour leur présenter la démarche, engager la discussion et poursuivre ainsi la sensibilisation de tous.



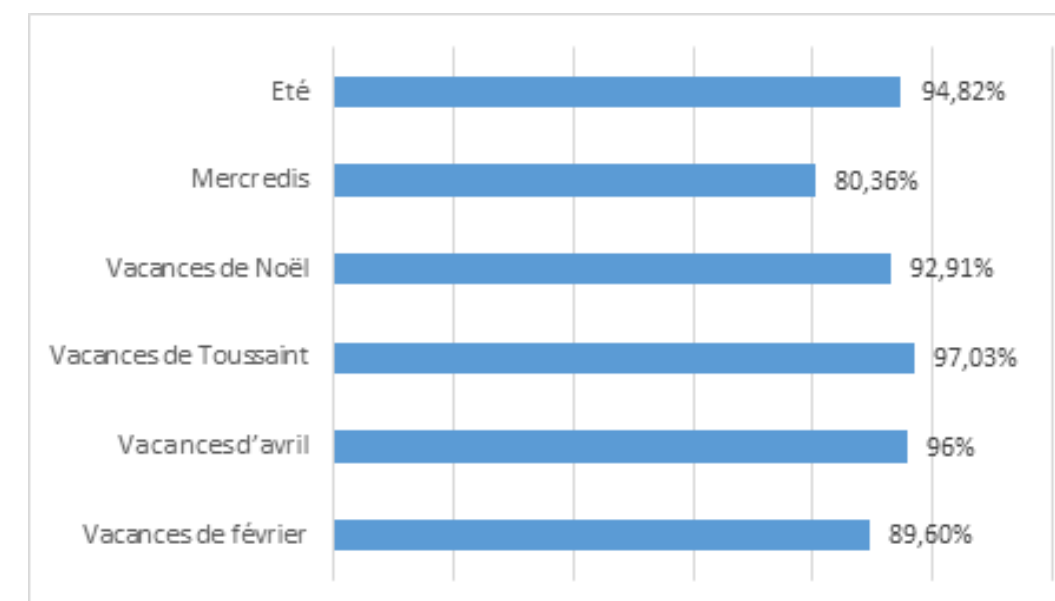
Pôle jeunesse

• L'Espace jeunes communautaires, plébiscité par les adolescents

120 jeunes se sont inscrits en 2024 (57 filles/63 garçons) et une majorité de 12-13 ans.



Une fréquentation en hausse : 92.30 %



Toute l'année, les jeunes bénéficient :

- D'activités : des stages (de skate et de break dance), du bricolage, des ateliers (créatifs, culinaire), tournoi de jeux vidéo, du sport (foot, pétanque, basket, judo, hockey...) kahoot, blind tests.
- De visites et sorties : au musée archéologique de Périgueux, du canoë, du vélo, au parc animalier de la Tour Blanche, à la ferme permacole de St Astier, du karting, des baignades dans les piscines intercommunales, à la base de loisirs de La Jemaye, un escape game à l'église de Chantérac, des séances de cinéma...
- De projets : un spectacle théâtral de sabre laser, de la robotique, de la médiation animale, des ateliers de prévention et sensibilisation (sur la violence, cyber harcèlement...), des échanges intergénérationnels avec la Résidence autonomie de Neuvic et avec les jeunes de l'Institut médico éducatif du château de Neuvic.
- D'interventions : sur l'alimentation par le CIAS, une initiation au milieu naturel en forêt, intervenant dans le cadre du COTEAC, l'association au fil de l'Isle, de l'initiation au sabre laser...
- D'un service de navette gratuite tous les mercredis à 12h15 depuis le collège de Neuvic ; en 2024 : 11 familles ont pu en bénéficier ce qui a permis d'acheminer 14 jeunes vers la structure jeunes
- D'un pédibus depuis le collège de Saint-Astier à 12h30 et 13h30.

Utilisation service gratuit	Navette mercredis collège Neuvic	Pédibus mercredis collège Saint-Astier	Navette vacances scolaires
Nombre de familles	11	24	35
Nombre de jeunes	14	27	45



Un été bien rempli à l'Espace Jeunes

77 jeunes accueillis dont 13 nouveaux inscrits

A l'initiative des jeunes, une soirée barbecue sous forme d'auberge espagnole a rassemblé une centaine de personnes (parents, jeunes et élus). Les jeunes ont été investis dans la préparation d'animations à destination des familles sous forme de jeux, de blind test mais également dans la préparation et la décoration de l'espace.



Le séjour « à la découverte du milieu naturel » au centre de vacances de Montrem

24 jeunes du territoire ont pu découvrir le site propice pour s'initier à des ateliers d'initiation sur la faune, d'activités au sein de la ferme pédagogique, mais aussi la confection d'un repas trappeur, de pizzas et la découverte du milieu naturel grâce à la randonnée, la course d'orientation...une soirée à contempler les étoiles et l'incontournable boum... La bonne cohésion de groupe, l'entraide et la solidarité ont fait que les participants de ce séjour sont revenus avec des souvenirs plein la tête !



La Journée Olympiades de la CCIVS Samedi 6 juillet à Neuvic-sur-l'Isle

Malgré la météo maussade, la journée a rassemblé une centaine de personnes (jeunes, parents, partenaires, bénévoles, élus). Organisé avec les associations sportives, cet évènement gratuit, à destination des jeunes (à partir de 10 ans) et des familles, voulait célébrer le sport dans une année olympique et valoriser les associations et infrastructures existantes. Cette journée a été l'aboutissement de 2 années de préparation au break dance et skate, des stages que les jeunes ont suivi à l'Espace jeunes communautaire grâce à l'intervention de professionnels. Des ateliers et initiations sportives (foot, rugby, judo, boxe, tennis, escrime, boccia, skate, break dance) ont été proposés aux jeunes ainsi qu'une compétition de skate. Des lots (donnés par les commerçants du territoire) ont été remis aux gagnants. Deux concerts de jeunes du conservatoire à rayonnement départemental de la Dordogne ont animé la journée.



Des interventions dans les collèges du territoire

Depuis 2022, les animateurs jeunesse animent des ateliers au sein des collèges du territoire (Neuvic et Saint-Astier). Ces interventions se déroulent sur le temps de pause méridienne et permettent aux jeunes de se retrouver et d'échanger avec l'équipe. Elles permettent de faire remonter les besoins et les envies des jeunes pour adapter les futures actions et libérer la parole des jeunes sur les sujets du harcèlement, du vivre ensemble, de la tolérance, de violences, de l'égalité fille/garçon, de la citoyenneté, et de la discrimination par exemple. Des ateliers ludothèque, quizz interactifs, blind test, groupe de parole, sport accueillent jusqu'à 125 jeunes. Au mois de juin, l'équipe de l'Espace jeunes communautaire a participé pour la 2ème année au Forum Santé et Citoyenneté organisé par le collège de Saint-Astier et a proposé un jeu sur les addictions (élaboré par un jeune volontaire en service civique).

Des jeunes mobilisés sur le thème de la robotique

Depuis 3 ans, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine, l'Espace jeunes développe l'accès aux technologies numériques à travers l'accompagnement d'équipes de jeunes dans une compétition de programmation robotique : la Robocup.

En 2024, la participation à la Robocup a été un succès :

A l'édition régionale, 6 jeunes ont remporté la 1^{ère} place dans la catégorie Rescue Maze Entry

A l'édition nationale, les jeunes ont remporté :

- Le Prix « de la créativité » pour l'équipe R2D2 dans la catégorie Rescue Maze

- Le Prix « de la persévérance » pour l'équipe Robocute dans la catégorie Rescue Line Entry

En juillet, la remise de diplômes aux jeunes engagés dans le projet a été organisée avec les élus, leurs parents et l'équipe d'animation.



Un partenariat consolidé et varié sur le territoire en 2024

L'équipe du pôle jeunesse mobilise de nouveaux partenaires locaux pour mener à bien des projets répondant aux envies des jeunes et valorisant les ressources du territoire :



L'accueil de jeunes volontaires en service civique, une structure d'accueil reconnue au niveau départemental

5 jeunes volontaires en service civique de 6 à 8 mois ont été accueillis pour mener des missions. Accompagnés au quotidien par des tutrices référentes, les jeunes ont pu développer des compétences techniques dans l'animation, prendre confiance en eux, évoluer dans leurs projets professionnels et s'impliquer dans la vie locale.

Ces missions, de 6 à 12 mois, d'une durée de 24h par semaine se composent de temps d'intégration dans la collectivité, de préparation des animations ou ateliers, d'intervention auprès du public. Les jeunes bénéficient d'une formation civique et citoyenne, ainsi qu'aux gestes de premiers secours.

Les missions :

- Lutte contre l'isolement social des seniors (réseau de citoyens bénévoles « tisseurs de lien ») : l'animation et l'organisation d'ateliers en direction des seniors basés sur des jeux, de la création d'objets, des ateliers cuisine..., lors du forum de printemps et de la semaine bleue. Des rencontres intergénérationnelles ont été organisées au sein de la résidence autonomie de Neuvic et à l'Espace jeunes communautaires.

- Démarche de sensibilisation citoyenne auprès des jeunes du territoire afin d'accompagner les jeunes de 16 ans et plus dans la construction d'actions sur le territoire (événement, association, projet, découverte des institutions...).

- Contribution à l'éveil du jeune enfant en petite crèche collective dans l'accompagnement des enfants sur les différents temps de la journée (aide à l'endormissement, prise de repas, participation aux jeux) et la préparation d'activités adaptées au développement du jeune enfant.

- Promotion des différentes actions du Relais Petite Enfance de la CCIVS en participant aux temps d'animation avec les assistantes maternelles et les enfants (de 3 mois à 3 ans) au sein de la crèche familiale de St Astier, en préparant des ateliers et en co-organisant des conférences à destination des professionnels de la petite enfance et des familles du territoire

- Participation à une dynamique de développement local au sein du Centre Intercommunal d'Action Social en créant un atelier cuisine en partenariat avec les Restos du Cœur de Neuvic, en développant des animations à destination du public à revenu modeste et/ou en situation de précarité, en proposant des actions en fonction des attentes et des besoins du public rencontré et en préparant un budget.

Des jeunes et des tuteurs invités à échanger avec le Préfet

Invitées par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Dordogne, trois jeunes engagées dans des missions d'intérêt général au sein de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre ont été accueillies à la Maison de la Jeunesse de la ville de Périgueux, le mercredi 18 septembre pour un temps d'échanges avec Mr le Préfet.

Accompagnées par Jean-Michel Magne, Président et Jacques Ranoux, vice-président ainsi que par leur tutrice et référente du dispositif, elles ont pu témoigner de leur parcours avant leur engagement dans le service civique et surtout exprimer les enseignements qu'elles ont tirées de cette expérience pour consolider leur projet d'avenir.



L'accompagnement des jeunes dans la création d'une association

En 2024, un groupe de jeunes du territoire, âgés de 16 à 25 ans, s'est réuni à plusieurs reprises, accompagné d'un animateur référent. Cette association, destinée à tous les jeunes de 16 à 25 ans a pour but de dynamiser le territoire afin que les jeunes de cette tranche d'âge puissent se retrouver, partager des moments ensemble, créer du lien, participer à l'animation locale. Elle pourra proposer des événements ou des actions, à destination des jeunes, et aller chercher des financements en répondant à des appels à projets.

La CCIVS met à disposition les locaux de l'Espace Jeunes pour les réunions de l'association, Look Your Path (LYP).

► La mise en place d'un BAFA de Territoire pour répondre aux besoins de formation aux métiers de l'animation : La CCIVS a organisé un parcours de formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en partenariat avec l'association des Francas de la Dordogne. Le parcours s'est déroulé en 3 temps :

En 2023 :

1. Une session de formation générale de 8 jours permettant d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation
2. Un stage pratique de 14 jours permettant la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation

En 2024 :

3. Une session d'approfondissement de 6 jours permettant d'approfondir, de compléter, d'analyser les acquis et besoins de formation. Elle s'est tenue du 15 au 20 avril au centre de vacances nombre de stagiaires CCIVS, sur le thème « Pleine Nature ». Cette session a été financée par les jeunes, qui ont été recrutés pour des remplacements au sein des structures communautaires.

Les 35 stagiaires de la formation ont organisé une rencontre inter-centres avec les ALSH de la CCIVS (119 enfants) et l'ALSH de Coulounieix-Chamiers (25 enfants) où ils ont proposé des ateliers, permettant de mettre en pratique les enseignements théoriques de la semaine. A l'issue de ce stage, les 17 stagiaires de la CCIVS ont obtenu le BAFA.



► Un partenariat renforcé avec la CAF : la Convention Territoriale Globale

EN 2023, la CCIVS et la CAF ont signé une Convention Territoriale Globale (CTG), convention d'objectifs et de financements qui vient renforcer leur partenariat.

D'une durée de 5 ans, cette convention a été travaillée en associant l'ensemble des acteurs du territoire (services de la CAF, communes, habitants et partenaires) sur les thématiques suivantes : la petite enfance et enfance, la jeunesse, la parentalité, la solidarité et l'animation de la vie sociale, l'habitat, le logement et le cadre de vie, l'accès aux droits et la fracture numérique, la mobilité et le handicap.

Animée par 3 chargées de coopération de la CCIVS, la convention permet de développer des actions avec le soutien de la CAF. Un comité de pilotage annuel permet de mesurer la dynamique engagée sur le territoire en direction des habitants.



Piscine intercommunale de Saint-Astier

Dépenses de fonctionnement	451 718.58 €
Recettes de fonctionnement	146 241.80 € dont 60980 de subvention du CD24

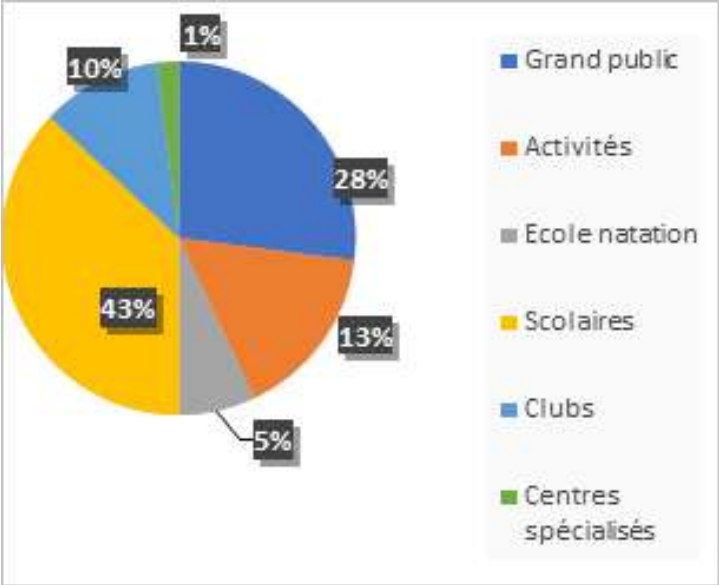
Les caractéristiques physiques :
Un bassin de 25m – 4 couloirs profondeur de 0.80m (petit bassin) à 2m (grand bassin) (250m²)
Une coupole amovible s’ouvrant sur 1/3.
Extérieur avec pelouse.

Les activités sur l’année :
4333 heures d’ouverture
• Fermée juillet et août (maintenance annuelle nécessaire du fait de l’ancienneté du bâtiment).
• Dont 915 heures 30 d’ouverture au grand public

33404 entrées
• 28% Grand public : 9222 entrées
• 13% Activités : 4342 entrées
• 5% Ecole natation : 1607 entrées
• 43% Scolaires : 14510 entrées
• 10% Clubs : 3227 entrées
• 1% Centres spécialisés : 496 entrées

• 21% Grand public : 915 heures 30
• 10% Activités : 455 heures 30
• 1% Ecole natation : 34 heures
• 40% Scolaires : 1732 heures 30
• 23% Clubs : 997 heures 30
• 5% Centres spécialisés : 198 heures

Personnel :
Le bon fonctionnement de la piscine nécessite :
– **4 maîtres-nageurs** tous titulaires du Brevet d’Etat d’Educateur Sportif aux Activités de la Natation (BEESAN).
– **3 agents** qui effectuent l’entretien ainsi que la gestion de la caisse.
– **1 technicien** pour effectuer les analyses, l’apport d’eau et les différentes réparations.
Du personnel titulaire du BEESAN ou du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) peut être recruté afin de remplacer les agents titulaires en cas d’absence pour être en conformité avec la réglementation concernant l’accueil des usagers.



Piscine intercommunale de Neuvic

Dépenses de fonctionnement	145 276.67 €
Recettes de fonctionnement	30 199.60 €

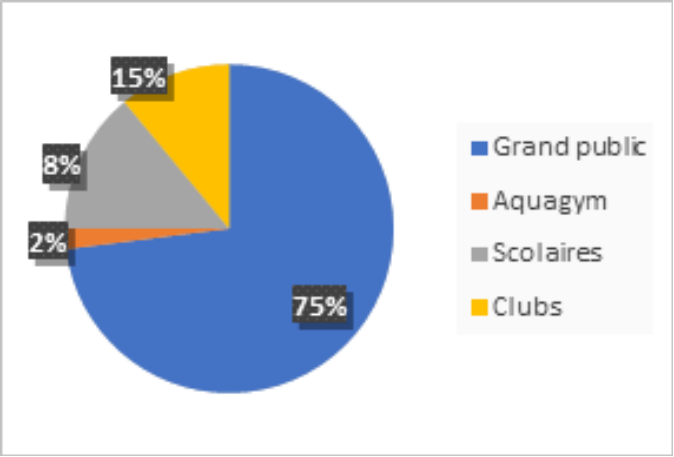
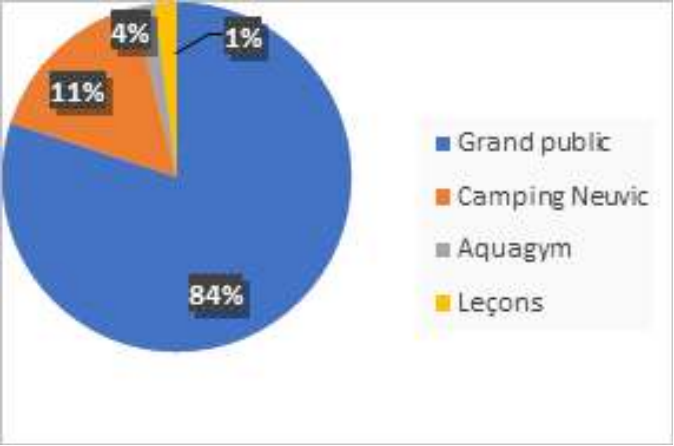
Les caractéristiques physiques :
Un bassin sportif attenant avec le ludique et la pataugeoire : 25m X 10m (250m²)
Un bassin ludique : 15m x 8m (120m²)
Une pataugeoire : 10m x 8m (80m²)
Trois toboggans
Extérieur avec pelouse, buvette

Les activités sur juin, juillet et août 2024 :
591.20 heures d’ouverture
• Fermée le lundi
• Dont 481.20 heures d’ouverture au grand public

12086 entrées
• 84 % Grand public: 12086 entrées
• 11 % Camping Neuvic : 1501 entrées
• 4 % Aquagym : 597 entrées
• 1 % Leçons : 174 entrées

Les leçons et les campeurs sont compris dans le public
• 75 % Grand public : 481 heures 20
• 2 % Aquagym : 15 heures 30
• 8 % Scolaires : 51 heures
• 13 % Clubs : 93 heures 30

Personnel :
La fermeture de la piscine de Saint-Astier pendant les deux mois d’été permet de transférer le personnel permanent à celle de Neuvic à savoir :
– **4 maîtres-nageurs** tous titulaires du Brevet d’Etat d’Educateur Sportif aux Activités de la Natation (BEESAN) en rotation par rapport à leurs congés.
– **3 agents** qui effectuent l’entretien ainsi que la gestion de la caisse en rotation par rapport à leurs congés.
– **1 technicien** pour effectuer les analyses, l’apport d’eau et les différentes réparations.
– **recrutement de 2 personnes** titulaires du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) par mois pour assurer la sécurité des usagers sur le complexe.
– **1 agent supplémentaire** pour l’entretien et la gestion de la caisse.



Au cours de l'année, il y a eu plusieurs réunions des commissions techniques communautaires:

- 2 pour la commission voiries
- 2 pour la commission bâtiments
- 2 pour la commission Assainissement Non collectif
- 1 pour la commission Assainissement Collectif

Bâtiments :

Piscines :

Pas de gros investissements sur les 2 piscines en 2024, seulement l'achat de bacs de rétention pour le stockage des produits sur la commune de Neuvic. L'entretien courant pour le bon fonctionnement a été réalisé par les agents. Il faut noter de grosses fuites d'eau au niveau de la piscine de St Astier dû au manque d'étanchéité des goulottes et du bassin.

Aire d'accueil des gens du voyage :

Les agents techniques de la CCIVS ont réalisé l'entretien courant de l'aire toute l'année et pendant les fermetures. Cela consiste à réaliser les dépannages tels que changer les ampoules, les fuites, déboucher des canalisations mais aussi nettoyer les emplacements (déchets, dalles, cuisine, ...) à chaque départ de résidents, puis l'entretien des espaces verts (taille, tonte, ...).

Une barrière forestière a aussi été fabriquée et installée par les agents techniques et tous les emplacements ont été « rechargés » avec des gravillons.

Office tourisme :

A l'office de Neuvic, le velux existant a été supprimé au vu des nombreuses fuites et le lambris a été repris.

Ecoles :

Travaux d'investissements :

Cette année les élus ont mis l'accent sur la sécurisation des écoles. Pour cela les travaux d'investissements ont été consacrés à la mise en place de films ou volets au niveau des fenêtres de certains établissements comme à Neuvic, Montrem, Gimel à St Astier, Léguillac de l'Auche et St Germain afin que personne ne puisse voir les élèves de l'extérieur. De plus, l'école de Grignols ainsi que l'école primaire côté cuisine de Neuvic ont été équipées d'un contrôle d'accès par interphone afin de contrôler correctement les entrées sans que les professeurs d'écoles ne sortent de leurs classes. Pour finir, un nouveau portail a été installé à la maternelle du centre de St-Astier pour remplacer celui présent qui était trop bas; le réseau internet a été repris dans toutes les classes. Le montant des dépenses s'élève à **33 979.47 €**.

Travaux de fonctionnement

De nombreuses interventions ont été réalisées pour les écoles, pour du fonctionnement courant (changement lumière, fuite, fixation, réglages de portes, montage de meuble...). **Les demandes d'interventions pour les écoles correspondent à 48% des demandes globales.** Ces interventions sont prises en charges par les agents mis à disposition et les agents de la CCIVS.

Restaurants scolaires :

179 demandes interventions ont été déposées pour les différents restaurants et/ou cuisines du territoire.

Crèches :

Cette année de nombreux investissements ont été réalisés dans les crèches, comme la pose de films sur les fenêtres, la pose de volets et la mise en place d'un contrôle d'accès au niveau de la crèche de Neuvic. Une climatisation a été installée à la crèche de Saint-Astier, suite à la demande de la PMI; ainsi que le changement du moteur du portail et la réparation des stores.

Il y a eu **117 demandes d'interventions** pour des dépannages, mise en place de matériel, réparations diverses mais aussi entretien d'espaces verts.

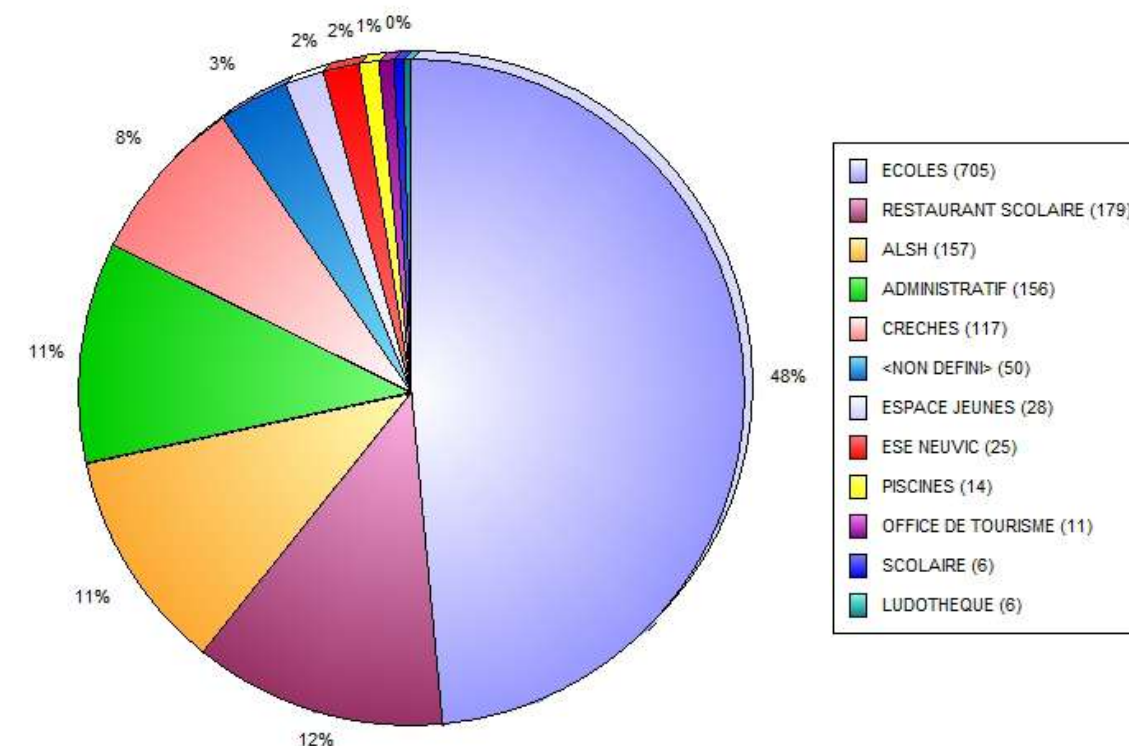
ALSH :

Pas d'investissement techniques sur les ALSH cette année.

Nous avons eu **157 demandes d'interventions** pour des évier et toilettes bouchés, fuite d'eau, problème de rideaux, changement ampoules, mise en place de meuble, enlèvement des encombrants, entretien d'espaces verts.

Bâtiment communautaire abritant le CIAS et le pôle social-jeunesse :

Mise en place d'une porte entre le CIAS et l'association Ricochet, mise à disposition de peinture pour refaire le sol de l'association "resto du cœur" et achat de peinture routière et panneaux pour le parking du CIAS. Il y a eu **25 demandes d'interventions** pour la mise en place de banderoles, des problèmes de portes et de chauffage



Dans tous les bâtiments, le nettoyage des climatiseurs, l'entretien des chaudières, le contrôle du système incendie ainsi que des installations électriques et gaz sont réalisés.

Pour certains établissements, il y a le dégraissage des hottes, la dératisation, le contrôle de la Légionelle, le diagnostic amiante.

Pour tous les établissements de compétences communautaires, la CCIVS prend en charge les factures d'eau, d'électricité, de gaz et/ou de fioul, mais aussi les assurances et tous les contrats de maintenance.

Gros chantiers réalisés :

Construction de locaux pour l'accueil d'une classe UEMA et d'un préau à l'école maternelle de Neuvic pour un montant de **208 998,56 €**. (Hors coûts des études obligatoires, BE, MO, assainissement et mobilier). Le transfert de la classe vers les nouveaux locaux est prévu en 2025.

Construction du centre de santé. Le centre devra être réceptionné dans l'été 2025.

Chantiers en préparation :

- Rénovation énergétique au niveau de l'école maternelle du centre à St Astier et l'école primaire de St Léon
- Rénovation de 2 classes au groupe scolaire Gimel
- Reprise de l'étanchéité et du carrelage à la piscine de St Astier

Voirie : En interne

Campagne élagage :

Campagne élagage de janvier à mars 2024 : communes de Beauronne et Saint Jean d'Ataux

Campagne élagage de novembre 2024 à mars 2025 : commune de St Astier, Jaure, Vallereuil et Sourzac

Campagne curage de fossé :

Campagne curage de fossé de Avril 2024 à Octobre 2024, suivant répartition :

Planning Pelle CCIVS 2024	
Commune	Date
Beauronne	du 08/10 au 16/10
Douzillac	du 18/06 au 25/06
Neuvic sur l'Isle	du 04/07 au 12/07
Saint Jean d'Ataux	du 01/10 au 07/10
Vallereuil / Saint Severin d'Estissac	du 21/05 au 31/05
Sourzac	du 03/06 au 17/06
Chanterac	du 12/09 au 23/09
Saint Aquilin	du 02/09 au 11/09
Saint Germain du Salembre	du 24/09 au 30/09
Leguillac de l'Auche	du 01/08 au 09/08
CCIVS	du 22/07 au 31/07
Grignols	du 22/04 au 03/05
Jaure	du 13/05 au 17/05
Montrem	du 04/04 au 12/04
Saint Léon sur l'Isle	du 15/07 au 19/07
Saint Astier	du 15/10 au 25/10

Campagne Enrobeur projecteur :

Campagne enrobeur projecteur de mi-mai 2024 à Octobre 2024 avec la répartition par commune ci-dessous :

Commune	Quantité emulsion (en kg)	Quantité gravillon (en kg)	Quantité matériaux (en kg)
Montrem	1603	28446,3	30049
Léguillac	1095	21965,4	23060
Saint Aquilin	476	9950,4	10426
Chanterac	1100	21748,5	22849
Saint Germain	310	6266,7	6577
Saint Astier	1066	12424,5	13491
Saint Jean	153	3225,6	3379
Douzillac	922	17427,6	18350
Beauronne	1156	21368,7	22525
Neuvic	1189	25064,1	26253
Sourzac	724	8209,8	8934
Vallereuil	547	10884,6	11432
Grignols	1179	21912,3	23091
St Léon	772	15633,9	16406
Total	12292	224528	236820

Pour la commune de Jaure, les agents de la CCIVS ont appliqué 1.46 tonnes d'enrobé a froid.

Au vu de la faible quantité pour la commune de Saint Severin d'Estissac, elle a été englobée avec Vallereuil.

En externe

Investissement 2024

Commune	Travaux	Montant enveloppe 2024	Montant travaux engagés	
Beauronne	route des croquants	5 589,00 €	2 065,31 €	10 012,01 €
	route des étangs		3 866,41 €	
	chemin des menuisiers		4 080,29 €	
Chantérac	route de la nauve	9 303,00 €	8 278,38 €	8 278,38 €
Douzillac	route des thoumelies	13 565,00 €	11 631,89 €	14 694,65 €
	rue de colonnel C. Francois		3 062,76 €	
Grignols	route de Peyloupat	12 648,00 €	37 760,99 €	47 735,72 €
	route Napoléon Bonaparte		2 071,79 €	
	route de martel		7 902,94 €	
Léguillac	route de la motte castrale	15 804,00 €	17 001,88 €	17 001,88 €
Montrem	route de Coursac	21 027,00 €	49 900,50 €	88 649,92 €
	Route napoléon Bonaparte		36 267,11 €	
	chemin de brécyc		2 482,31 €	
Neuvic	route de bas villeverneix	61 573,00 €	35 771,59 €	79 833,96 €
	route de puyastier		38 778,72 €	
	route des grandes terres		5 283,65 €	
Saint Astier	impasse de l'artisanat	93 180,00 €	53 180,82 €	102 448,85 €
	route de brouillaud		49 268,03 €	
Saint Germain	route des chaumes	15 180,00 €	14 489,38 €	17 884,71 €
	rue de la fontaine des aubiers		3 395,33 €	
Sourzac	route du dolmen	18 673,00 €	6 188,87 €	16 633,14 €
	route des mesanges		2 791,00 €	
	route du font de bournat		4 622,15 €	
	routes des 7 fonts		3 031,12 €	
Vallereuil	route de martel	4 683,00 €	7 902,94 €	7 902,94 €

La CCIVS a fait intervenir aussi le PATA et la bouillette sur toutes les communes de la CCIVS soit : 11 jours de PATA et 3 jours de bouillette pour un **coût total de 90 875.80 € TTC.**

Pour 2025, les travaux de voirie concerneront uniquement les voies principales d'intérêt communautaire.



Situation budgétaire de la CCIVS en 2024

Budget principal

			DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Résultat de l'exercice 2024	Fonctionnement	A	15 560 663,37	15 920 151,27	359 487,90
	Investissement	B	2 501 818,73	1 700 985,58	-800 833,15
Reports exercice N-1 avant affect.	Fonctionnement	C	0,00	1 966 309,25	
	Investissement	D	0,00	916 402,31	
Résultat cumulé	Fonctionnement	E = A+C	15 560 663,37	17 886 460,52	2 325 797,15
	Investissement	F = B+D	2 501 818,73	2 617 387,89	115 569,16
	TOTAL CUMULE	G = E+F	18 062 482,10	20 503 848,41	2 441 366,31
RAR en N	Investissement	H	575 777,17	719 229,48	143 452,31
RESULTAT NET	TOTAL	I = G+H	18 638 259,27	21 223 077,89	2 584 818,62

Budgets annexes

RESULTATS CUMULES	2021	2022	2023	2024
ZAE LA JAUBERTIE	- 96 009,50 €	- 135 931,86 €	103 431,48 €	-€
ZAE LE ROUDIER	- 946 323,13 €	- 969 245,96 €	- 983 779,25 €	- 1 042 092,03 €
ZAE SOURZAC	- 854 473,37 €	477 356,04 €	133 067,64 €	- 63 538,43 €
ACTIVITE COMMERCIALE	- 5 136,40 €	-€	-€	-€
ADS	- 103 937,00 €	20 909,35 €	-€	5 649,93 €
RESULTATS CUMULES M57	- 2 003 858,40 €	- 604 890,43 €	- 745 257,13 €	- 1 109 256,39 €
SPANC	404 998,24 €	472 386,62 €	219 109,70 €	206 657,90 €
DECHETS MENAGERS	272 966,63 €	289 141,60 €	288 926,46 €	376 437,54 €
RESULTATS CUMULES M4 et 49	677 964,87 €	761 528,22 €	508 036,16 €	583 095,44 €
TOTAL CUMULÉ	- 1 325 893,53 €	156 637,79 €	- 237 220,97 €	- 526 160,95 €

- Le budget de la ZAC de la Jaubertie à Neuvic a été clôturé au 31/12/2024 ; le remboursement restant de l'emprunt, soit 83000 €, sera intégré dès 2025 à la dette du budget principal (le budget principal a absorbé le déficit de cette zone qui s'élève à 286 550 €)

- Le budget ADS présente un léger déficit. Le service instruit aujourd'hui 50 communes, avec l'arrivée de St Aulaye-Puymangou. Une hausse des tarifs est nécessaire en 2025 (tarif inchangé depuis janvier 2023), pour tenir compte de l'inflation et des augmentations subies sur l'accès au portail ADS et les charges de personnel.

- En ce qui concerne l'excédent du budget SPANC, il sera proposé de reconduire l'opération d'aide au financement de réhabilitation des points noirs lors du vote du budget 2025.

La capacite d'autofinancement (CAF) du Budget Principal

	2022		2023		2024	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14 482 841,00		15 901 541,23		15 920 150,87	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	13 953 190,76		15 308 579,52		15 560 822,17	
DOTATIONS ET PROVISIONS	572 179,44		587 879,00		711 172,96	
EPARGNE BRUTE (C.A.F.)	1 101 829,68	7,61%	1 180 840,71	7,43%	1 070 501,66	6,72%
CAPITAL DE LA DETTE	601 081,18		673 250,41		663 093,64	
EPARGNE NETTE	500 748,50		507 590,30		407 408,02	

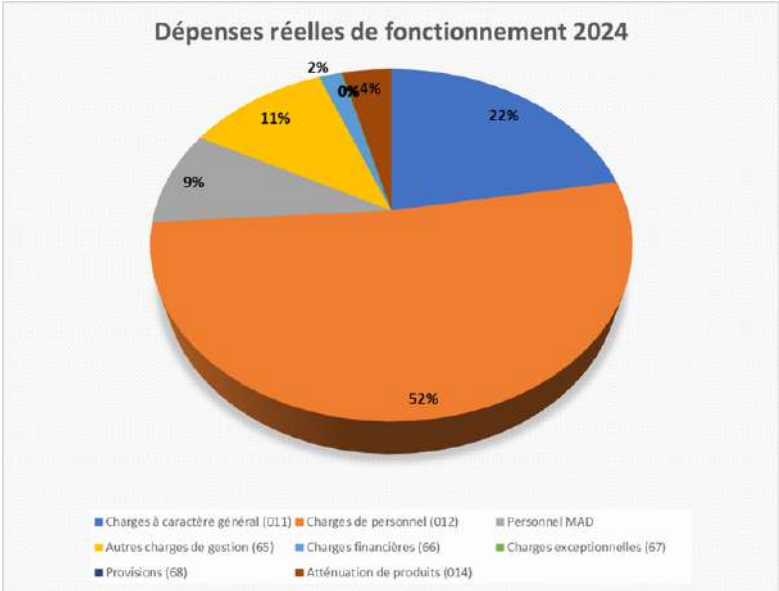
Les prospectives financières pour 2024 présentées l'an passé prévoyaient une épargne nette négative. Suite à la recherche de nouvelles recettes et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la CCIVS a réussi à maintenir son épargne nette à 407 408 € ; celle- ci demeure toutefois bien insuffisante.

Le budget général – section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES REELLES	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Charges à caractère général (011)	2 670 420,87	3 182 063,76	3 300 934,48
Charges de personnel CCIVS (012)	6 901 843,55	7 418 741,03	7 677 465,36
Charges de personnel MAD (012)	1 506 707,45	1 380 472,89	1 309 448,82
Autres charges de gestion (65)	1 582 913,31	1 939 201,72	1 687 029,39
Charges financières (66)	125 567,43	194 993,29	266 969,22
Charges exceptionnelles (67)	336,10	10 105,23	12 752,15
Provisions Réelles (68)	0	0	0
Atténuation de produits (014)	593 223,05	595 122,60	595 049,79
TOTAL DEPENSES REELLES	13 381 011,76	14 740 700,52	14 849 649,21

Les dépenses ont été maîtrisées malgré l’inflation et la fluctuation des tarifs des fluides. La masse salariale a été contenue.



Autres charges de gestion courante

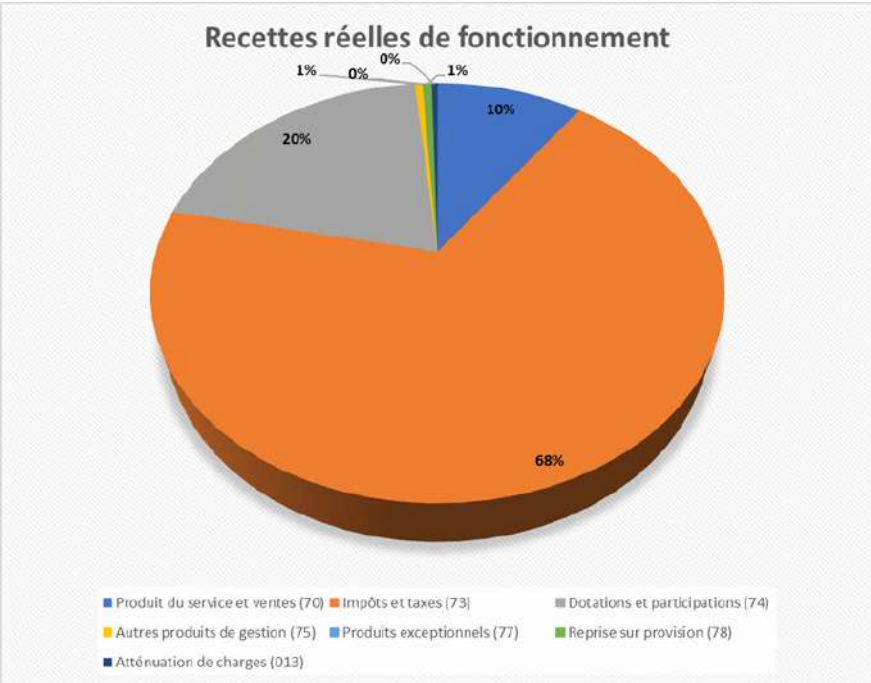
6561/6568 / Participations :	2023	2024
Pays de l'Isle en Périgord	42 027,00	43 436,00
SMBI	93 362,56	97 998,10
SDE PCAET	8 989,21	0,00
SDE - Paquet énergie	5 025,00	5 025,00
Périgord Numérique	124 963,37	124 967,09
DFCI	17 081,00	17 081,12
TOTAL 6561		288 507,31
Union des Maires	1 357,59	1 360,93
Mission locale	18 812,00	18 822,00
SDE Groupement gaz		
Initiative Périgord	4 350,00	4 350,00
Sites et cités remarquables		
Périgord développement	3 817,00	3 817,00
Info droit	11 500,00	4 650,00
Safer convention DPU	1 000,00	1 800,00
Cine passion (ciné plein air)	2 100,00	1 352,50
Fédération de chasse	1 867,00	1 866,25
Centre départemental de la Mémoire	200,00	
INTERCOMMUNALITES DE France		703,00
LA CALENDRETA	8 800,00	4 000,00
CDT24 (Label Accueil Vélo)		400,00
ADN+MONA (tourisme)	886,00	355,00
TOTAL 6568		42 773,68
TOTAL	346 137,73	331 280,99

Les recettes de fonctionnement

RECETTES REELLES	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Produit du service et ventes (70)	1 230 361,00	1 518 478,23	1 582 315,63
Impôts et taxes (73)	10 278 736,00	10 620 982,00	10 880 734,94
Dotations et participations (74)	2 766 775,00	3 247 036,60	3 210 234,88
Autres produits de gestion (75)	5 516,00	255 401,00	81 942,76
Produits exceptionnels (77)	20 314,00	28 041,98	8 160,00
Reprise sur provision (78)			94 667,00
Atténuation de charges (013)	181 139,00	231 601,42	62 095,66
TOTAL	14 482 841,00	15 901 541,23	15 920 150,87

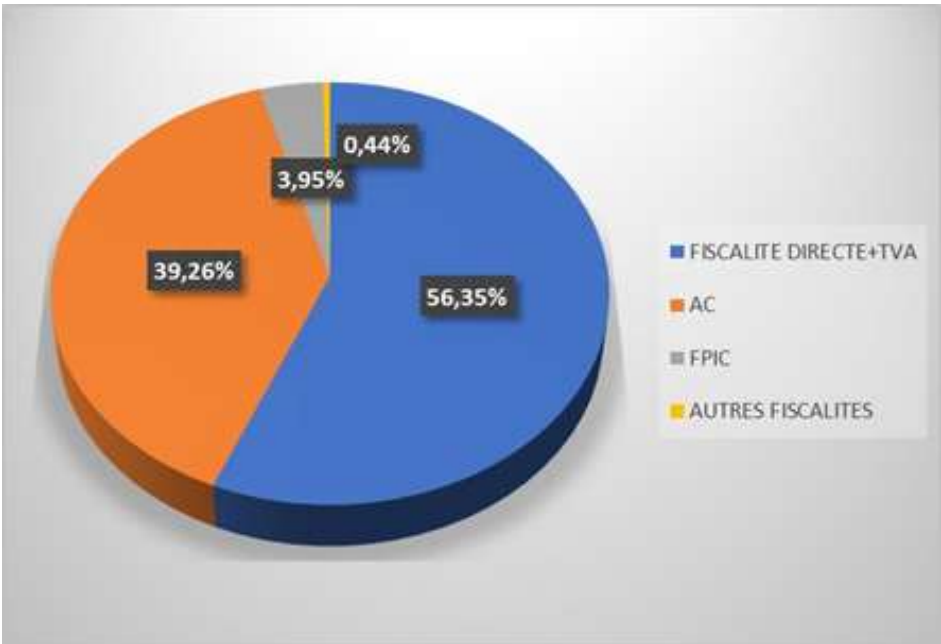
• Atténuation de charges

Le budget a enregistré moins de remboursement (moins d’arrêts maladies remboursables)



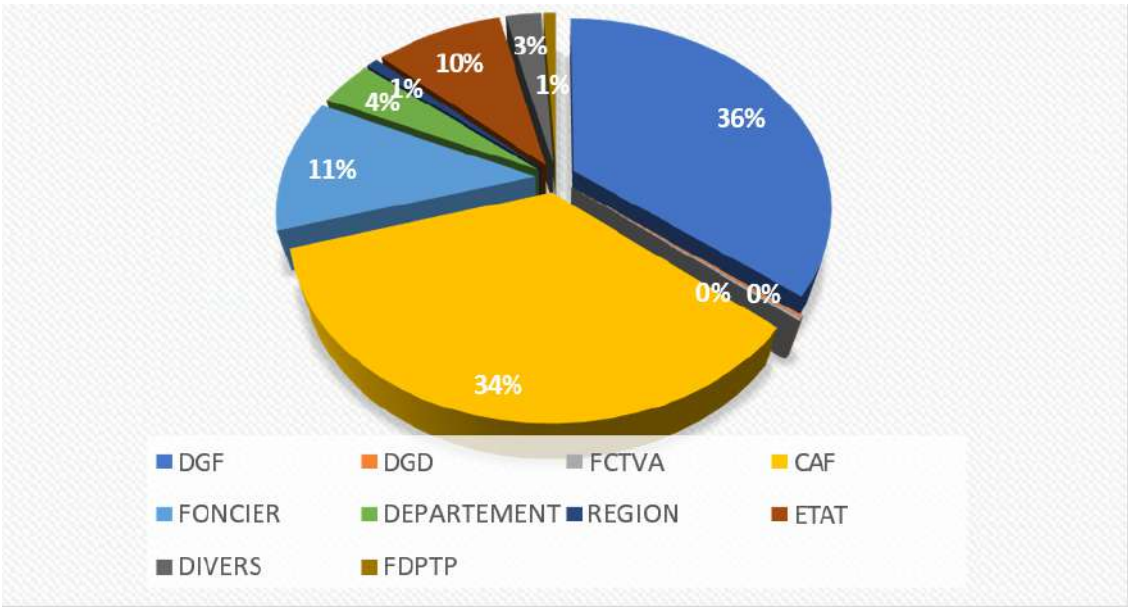
Fiscalité et dotations

La fiscalité



Les bases ont augmenté de 3,9 %

Les dotations et subventions de fonctionnement diverses



Le budget général – section investissement

Les dépenses d’investissement

DEPENSES	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Emprunts et dettes (16)	608 931,18	680 000,46	673 143,66
Immo incorporelles hors op (20)	22 362,85	43 943,24	1 134,46
Subventions d'équipement (204)	37 854,00	0,00	15 188,74
Immo corporelles hors op (21)	362 940,08	451 421,23	91 520,67
Immo en cours hors op (23)			149 696,01
Vélo route voie verte op (13)			20 878,45
Batiments CCIVS (op15)	377 631,24	200 075,57	93 062,85
Cuisine satellite St Astier (op16)	6 996,00	6 296,40	0,00
Parking et abords gares (op17)	8 208,00	0,00	960,00
Signalétique touristique (op18)	53 598,62	24 855,25	4 836,84
Construction école Douzillac (op22)	1 390,98	37 032,54	0,00
Travaux et matériels de voirie (op23)	1 256 918,99	1 383 730,02	806 847,59
Réhabilitation des écoles (op26)	233 270,55	274 268,47	53 050,67
Réhabilitation restau scolaires (op27)	65 057,83	158 430,12	19 383,48
Réhabilitation des crèches (op28)	18 561,56	11 083,05	8 178,72
Piscines (op29)	56 078,40	16 611,11	1 853,70
Réhabilitation ALSH (op30)	9 131,74	12 354,00	4 055,78
Groupe scolaire de Sourzac(op31)	7 392,00	79 987,49	13 399,92
centre de santé communautaire (op33)	3 264,00	48 064,01	453 607,19
construction piscine st astier (op34)	4 800,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	3 134 388,02	3 428 153,96	2 410 798,73

Reste à réaliser en dépenses : 575 777 €
Les « immo en cours hors op » concernent essentiellement les travaux UEMA

Finances

Les recettes d'investissement

RECETTES	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Dotations, fonds et réserves (10)	1 445 679,01	437 570,18	270 222,76
Subventions d'investissement (13)	1 214 805,57	665 081,64	384 059,73
Emprunt et cautionnements (16)	1 907 900,00	1 907 350,00	93 026,32
Immo corporelles (21)	584,82	0,00	0,00
Amortissements (040-28)	572 179,44	567 878,72	701 992,96
Vélo Route (op13) (13)			5 670,00
Batiments CCIVS (op15) (13)			103 413,27
Signalétique touristique (op 18) (13)			25 000,00
Voirie (op 23) (13)			57 402,14
Réhabilitation des écoles (op26) (13)			712,15
Centre de santé (op33) (13)			50 306,25
TOTAL RECETTES	5 141 148,84	3 577 880,54	1 691 805,58

Reste à réaliser en recettes : 719 229,48 €

DETAIL SUBVENTIONS 2024 HORS OP		
plan de relance cantines	75 846,48	
acompte FNADT Marbot	6 480,00	(ap du 29/06/2021)
pref-solde sub PLUi	18 195,00	(décision du 8/12/2014)
cd24-adap	23 154,45	(contrat 2016-2020)
cd24-réhab locaux enf jeun	98 653,00	(contrat 2016-2020)
cd24-tx cuisine et alsh gimel	30 125,71	(contrat 2016-2020)
cd24-alsh et restau st léon	131 605,09	(contrat 2016-2020)
TOTAL	384 059,73	

Finances

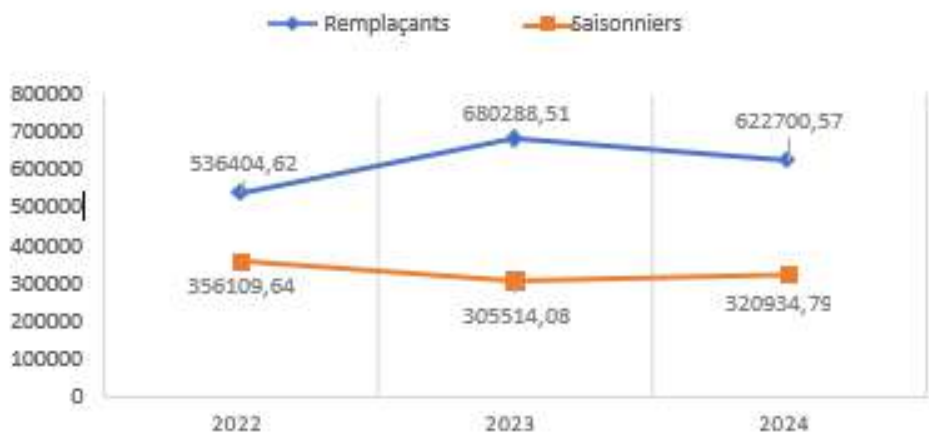
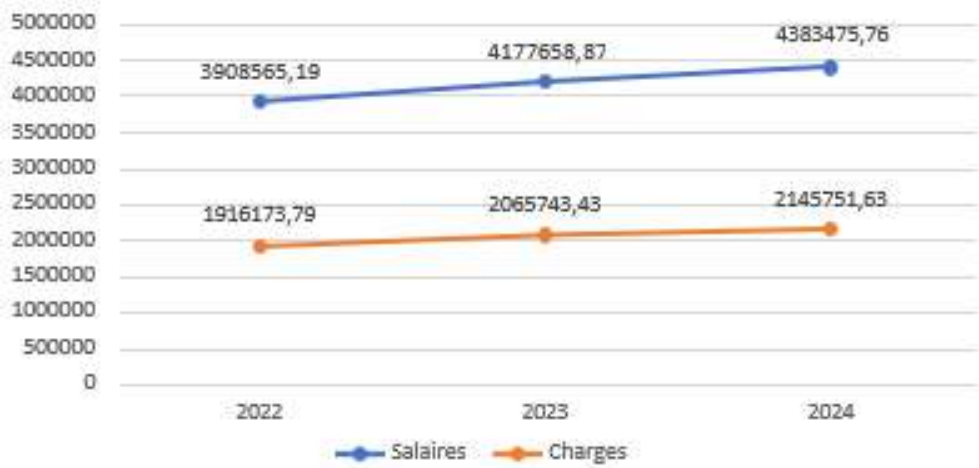
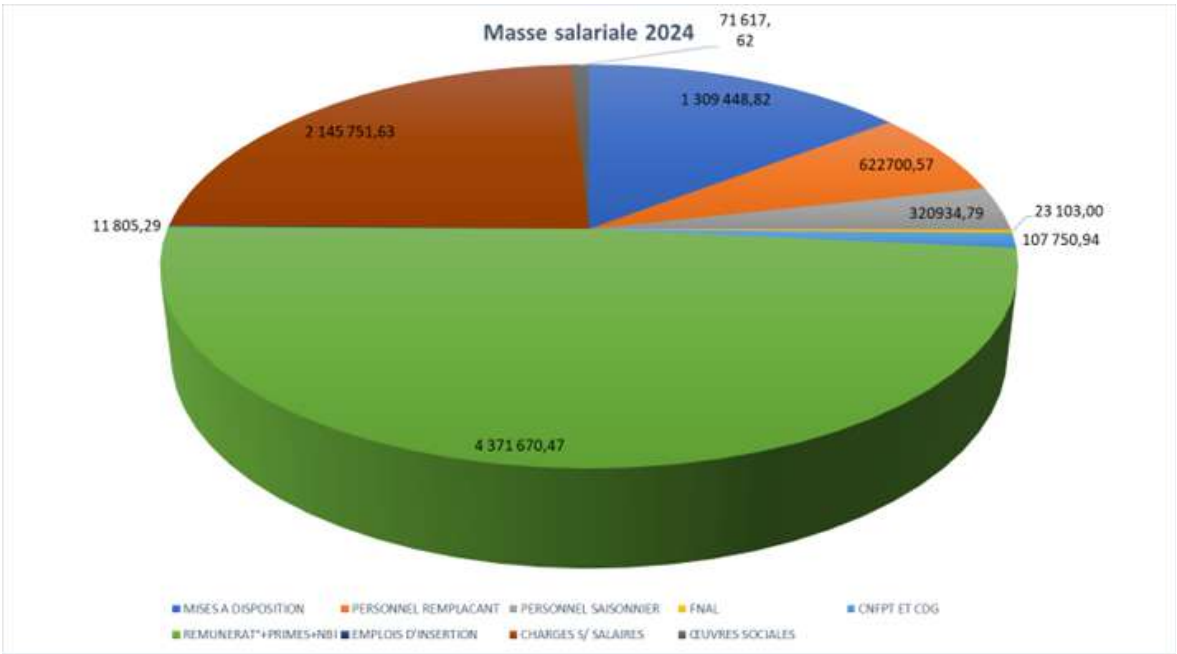
Annuité de la dette consolidée

Annuité de la dette (K + intérêts)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Budget Principal	638 871,52	549 855,90	2 163 118,79	1 005 740,03	1 674 280,58	668 420,12
Activités commerciales	51 962,22	52 326,12	39 107,52	9 654,55	9 638,64	9 634,96
ZAC Le Roudier	71 711,54	156 817,82	180 549,15	181 023,11	181 950,66	111 386,52
ZAE Sourzac	98 915,51	85 716,26	84 577,34	83 842,94	83 108,54	82 374,14
Pont de la Beauronne	6 437,06	0,00	0,00	0,00		
ZA La Jaubertie	329 112,34	40 742,90	39 972,26	33 423,18	44 209,42	37 660,34
DECHETS MENAGERS						
TOTAL	1 197 010,19	885 459,00	2 507 325,06	1 313 683,81	1 993 187,84	909 476,08

Annuité de la dette (K + intérêts)	2020	2021	2022	2023	2024
Budget Principal	674 180,10	685 092,47	726 648,61	872 010,46	918 203,44
Activités commerciales	9 631,10	9 636,40	9 622,77	9 618,31	9 583,61
ZAC Le Roudier	111 386,52	111 386,52	111 386,52	111 386,52	111 386,52
ZAE Sourzac	81 639,74	80 905,34	102 230,73	198 187,10	205 320,04
Pont de la Beauronne					
ZA La Jaubertie	36 889,70	36 119,06	39 204,33	34 577,78	33 807,14
DECHETS MENAGERS	69 712,24	141 865,61	0,00	0,00	
TOTAL	983 439,40	1 065 005,40	989 092,96	1 225 780,17	1 278 300,75

Ressources Humaines

Les ressources humaines – La masse salariale



Ressources Humaines

Les effectifs

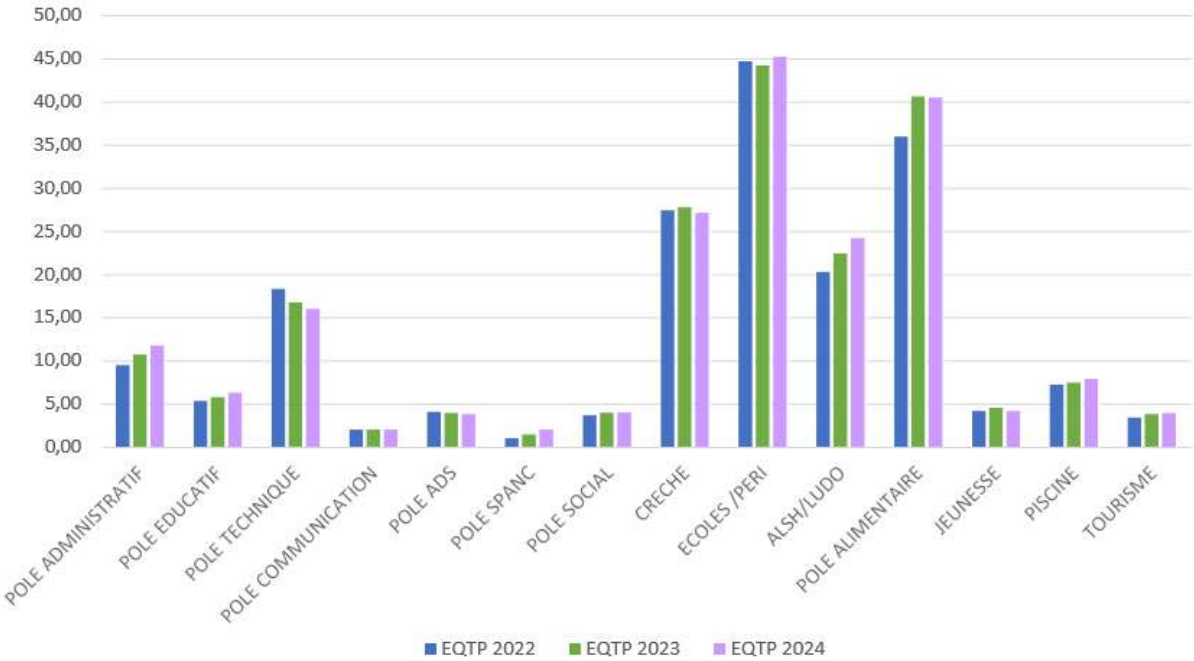
Tableau de suivi des effectifs en nombre d'agents au :	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Emplois permanents			
Statutaires CNRACL	118	130	134
Statutaires IRCANTEC	26	19	17
Contractuels CDI	9	9	7
Assistants Maternelles	6	5	5
Total emplois permanents	159	163	163
Emplois non permanents			
Saisonniers/Remplaçants	67	55	54
Apprentis	0	2	1
CAE	0	0	0
A.R.E.	0	1	1
Total emplois non permanents	67	58	56
TOTAL EFFECTIFS CCIVS	226	221	219
MAD	77	69	69
TOTAL EFFECTIFS CCIVS+MAD	303	290	288

Tableau de suivi des effectifs CCIVS par pole au :	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
ADMINISTRATIF (siège+ADS+tourisme)	25	26	27
PISCINES	8	7	8
EDUCATIF	166	162	159
SOCIAL ET JEUNESSE	8	8	8
TECHNIQUES	19	18	17
TOTAL EFFECTIFS CCIVS	226	221	219

Ressources Humaines

La répartition des EQTP des agents permanents et non permanents durant l'année

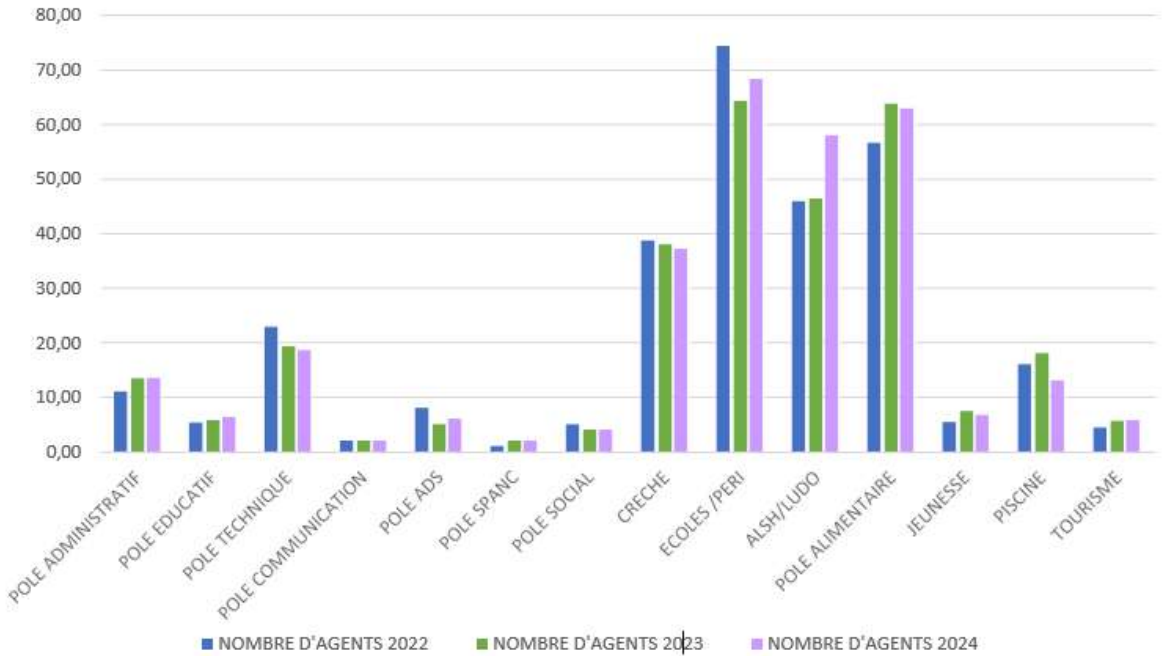
	EQTP 2022	EQTP 2023	EQTP 2024
POLE ADMINISTRATIF	9,47	10,70	11,74
EDUCATIF ADMINISTRATIF	5,30	5,75	6,29
POLE TECHNIQUE	18,30	16,73	16,00
POLE COMMUNICATION	2,00	2,00	2,00
POLE ADS	4,05	3,93	3,80
POLE SPANC	1,00	1,42	2,00
POLE SOCIAL	3,65	3,94	4,00
CRECHE	27,40	27,75	27,13
ECOLES /PERI	44,66	44,21	45,23
ALSH/LUDO	20,25	22,43	24,21
POLE ALIMENTAIRE	35,92	40,62	40,52
JEUNESSE	4,16	4,53	4,16
PISCINE	7,21	7,44	7,87
TOURISME	3,40	3,79	3,92
TOTAL	186,77	195,24	198,87



Ressources Humaines

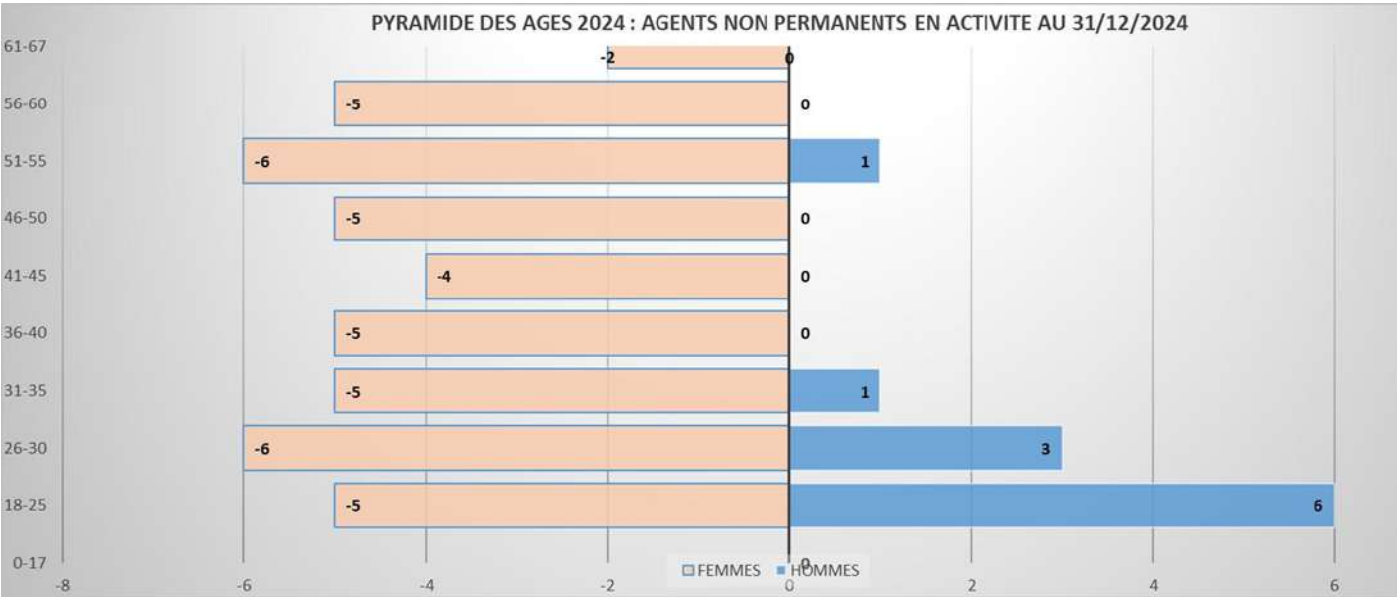
La répartition des effectifs en nombre d'agents permanents et non permanents rémunérés durant l'année

	NOMBRE D'AGENTS 2022	NOMBRE D'AGENTS 2023	NOMBRE D'AGENTS 2024
POLE ADMINISTRATIF	11,00	13,40	13,41
EDUCATIF ADMINISTRATIF	5,30	5,75	6,29
POLE TECHNIQUE	22,80	19,20	18,53
POLE COMMUNICATION	2,00	2,00	2,00
POLE ADS	8,00	5,00	6,00
POLE SPANC	1,00	2,00	2,00
POLE SOCIAL	5,00	4,00	4,00
CRECHE	38,61	37,85	37,02
ECOLES /PERI	74,20	64,04	68,00
ALSH/LUDO	45,80	46,22	57,70
POLE ALIMENTAIRE	56,49	63,54	62,60
JEUNESSE	5,40	7,40	6,71
PISCINE	16,00	18,00	13,00
TOURISME	4,40	5,60	5,73
TOTAL EFFECTIFS	296,00	294,00	302,99



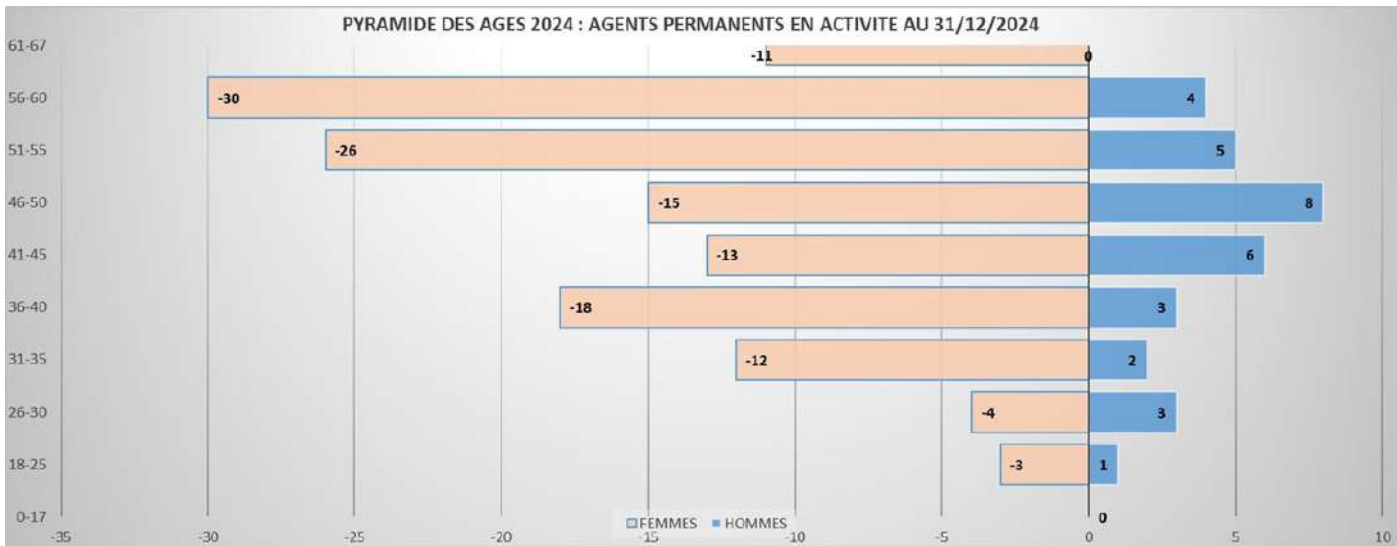
Ressources Humaines

La pyramide des âges – agents non permanents



Age moyen des agents non permanents : 38 ans

La pyramide des âges – agents permanents



Age moyen des agents permanents : 47 ans

Ressources Humaines

Sinistralité et absences

TYPES D'ABSENCES LIEES A LA MALADIE	NOMBRE AGENTS	DUREE ABSENCES (JOURS)	TX ABS MALADIE
ACCIDENT DE TRAVAIL	4,00	85,00	0,16%
MALADIES PRO.	3,00	367,00	0,71%
CLM	11,00	3498,00	6,76%
CLD	2,00	732,00	1,42%
MAINTIEN 1/2 TRAITEMENT	4,00	442,00	0,85%
CMO	105,00	3568,50	6,90%
MATERNITE/PATERNITE	1,00	112,00	0,22%
TEMPS PARTIEL THERAPEUTIQUE (*1646 1/2 journées attribuées)	9,00	823,00	1,59%
TOTAL ABSENCES LIEES A LA MALADIE	139,00	9627,50	18,62%

Pour 199 agents ETP rémunérés en 2024, la moyenne d’absence par agent pour maladie est de : 48 jours par an.

AUTRES ABSENCES REMUNEREES (hors CA+RTT+CET...)	NOMBRE AGENTS	DUREE ABSENCES (JOURS)	TX ABS AAR
GARDE D'ENFANT	19,00	57,50	0,11%
GREVE	74,00	147,00	0,28%
AUTRES ASA	34,00	65,50	0,13%
FORMATION	107,00	325,00	0,63%
TOTAL AUTRES ABSENCES REMUNEREES	234,00	595,00	1,15%

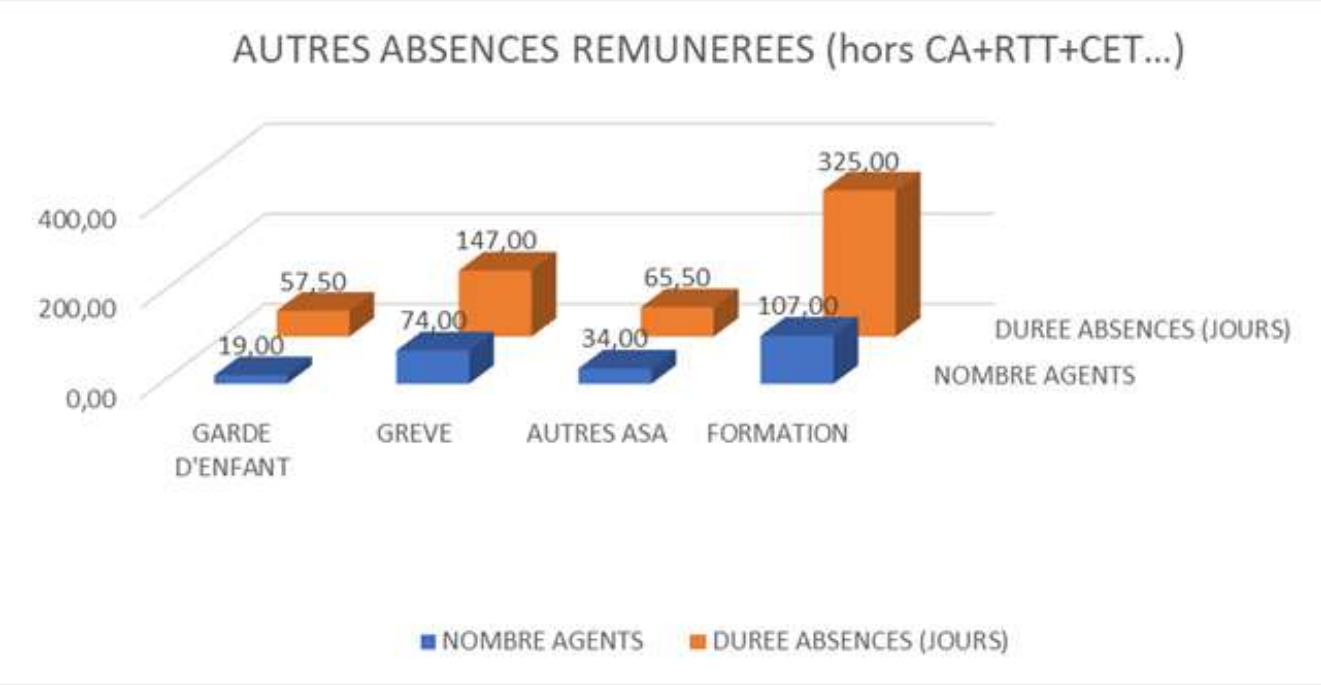
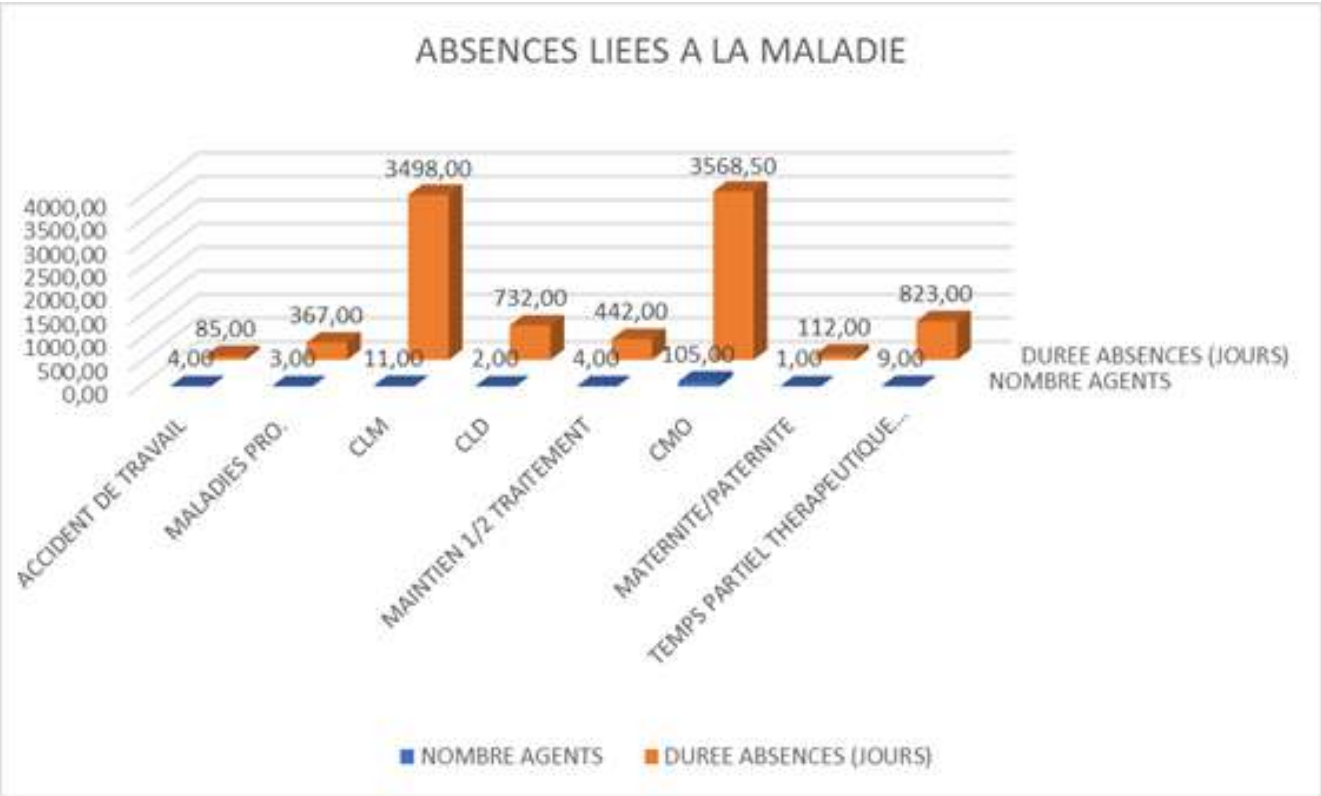
Pour 199 agents ETP rémunérés en 2024, la moyenne d’autres absences rémunérées par agent est de : 3 jours par an.

	NOMBRE AGENTS	DUREE ABSENCES (JOURS)	TX ABS AAR
DISPONIBILITE SANS SALAIRE	5,00	1432,00	2,77%

Ressources Humaines

Les ressources humaines

Les absences



Ressources Humaines

Les avantages/primes

Dénomination avantages sociaux/primes	Coût brut annuel pour la collectivité	Nombre d'agents concernés par l'avantage/prime	Montant moyen annuel brut alloué par agent	Montant moyen mensuel brut alloué par agent	nombre d'heures suppl./comp. Payées en 2024	Coût brut horaire des heures suppl./comp. 2024
CNAS par mandat au compte 6474	71 617,62 €	204	351,07 €	29,26 €		
AIDES MUTUELLES SANTE LAB. (Salaire)	7 660,00 €	70	109,43 €	9,12 €		
Aide prévoyance maintien de salaire (Salaire)	38 340,49 €	172	222,91 €	18,58 €		
N.B.I. (Salaire)	31 200,26 €	45	693,34 €	57,78 €		
C.I.A. (Salaire)	61 417,00 €	151	406,74 €	33,89 €		
I.F.S.E. (Salaire)	426 446,67 €	169	2 523,35 €	210,28 €		
Heures supplémentaires (Salaire)	2 758,95 €	1	2 758,95 €	229,91 €	141,68	19,47 €
Heures complémentaires (Salaire)	86 502,64 €	54	1 601,90 €	133,49 €	7179,70	12,05 €
Astreintes (Salaire)	7 335,58 €	4	1 833,90 €	152,82 €		
TOTAL	733 279,21 €		10 501,58 €	875,13 €	7 321,38 €	

Chapitre 012

CHAPITRE 012	2022	2023	2024
MAD REMPLACANTS SAISONNIERS	2399221,71	2 366 275,48	2 253 084,18
MISES A DISPOSITION	1 506 707,45	1 380 472,89	1 309 448,82
PERSONNEL REMPLACANT	536 404,62	680 288,51	622 700,57
PERSONNEL SAISONNIER	356 109,64	305 514,08	320 934,79
ARTICLES 63	115 950,84	128 068,56	130 853,94
FNAL	21 022,43	22 696,8	23 103,00
CNFPT ET CDG	94 928,41	105 371,75	107 750,94
PERMANENTS CHARGES PRIMES	877 978,30	6 298 574,04	6 600 845,0
REMUNERAT°+PRIMES+NBI	3 898 481,09	4 173 885,11	4371670,47
EMPLOIS D'INSERTION	10 084,10		
APPRENTIS	0,00	3 773,76	11 805,29
CHARGES S/ SALAIRES	1916173,79	2 065 743,43	2145751,63
ŒUVRES SOCIALES	53239,32	55 171,74	71 617,62
TOTAL	8 393 150,85	8 792 918,08	8 984 783,13

L'augmentation de près de 200 000 € correspond pour 560 000 € à : l'intégration de 9 contractuels ; l'évolution de 5 points de l'ensemble des échelons ; les reclassements indiciaires ; l'augmentation du taux de CNRACL ; l'augmentation de la cotisation au CDAS24 ; le retour de personnes en dispo ou longue maladie ; le coût des apprentis... compensée toutefois par des départs à la retraite, mutations, démissions, et non renouvellement de certains personnels remplaçants (économie de 360 000 €)

Une mise à jour des conventions et protocoles des agents mis à disposition par les communes est en cours.

Ecran interactif

Mise en service et gestion quotidienne d'un écran tactile. Cet équipement permet la consultation et l'envoi par mail depuis celui-ci de nombreux documents et notamment de l'affichage légal (délibérations, arrêtés, comptes-rendus, mais aussi les publications, les documents d'urbanisme...).

Retrouvez-le à l'entrée
du pôle administratif de la CCIVS
(Le Bateau, 43 rue Victor Hugo
à St-Astier)



Réseaux sociaux, application mobile illiwap, site internet

Gestion interne des outils numériques qui permettent de suivre les actualités de la CCIVS.



Quelques publications réalisées par la CCIVS en 2024

Enfance & Jeunesse :



Restauration :



Social :



Pôle technique :

Développement du territoire & Tourisme :



Piscines :



Communauté de Communes Isle Vern Salembre



Pôle Administratif :

BP 6 - 43, rue Victor Hugo - Le Bateau - 24110 SAINT-ASTIER

Tél. : 05 53 03 45 82

Pôle Technique :

BP 6 - Rue Henri Rebière - La Borie - 24110 SAINT-ASTIER

Tél. : 05 53 04 73 39

contact@ccivs.fr

www.ccivs.fr



Isle Vern Salembre
Communauté de Communes